

**provence
alpes agglomé**

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2021

SOMMAIRE

- P. 4 PROVENCE ALPES AGGLOMERATION EN BREF
- P. 6 BUDGET
- P. 8 GESTION DES DÉCHETS
- P. 9 GESTION DE L'EAU
- P. 10 MOBILITÉ
- P. 12 PETITE ENFANCE
- P. 13 ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉ
- P. 14 CULTURE
- P. 16 TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
- P. 18 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
- P. 20 PLEINE SANTÉ
- P. 22 PROGRAMMES EUROPÉENS
- P. 24 TOURISME ET UNESCO GÉOPARC DE HAUTE-PROVENCE
- P. 26 LE TERRITOIRE DE PROVENCE ALPES AGGLOMERATION
- P. 27 LISTE ET COORDONNÉES DES ÉTABLISSEMENTS OUVERTS AU PUBLIC
- P. 28 CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET BUREAU
- P. 34 L'ORGANIGRAMME DES SERVICES DE PROVENCE ALPES AGGLOMERATION



ÉDITO

Depuis 2017, avec ses 46 communes et ses 49 000 habitants, Provence Alpes Agglomération contribue au développement et au rayonnement du département en réalisant de nombreux projets structurants tout en prenant soin d'en préserver notre cadre de vie privilégié.

Prolongement de l'action des communes, Provence Alpes Agglomération agit pour assurer des services de proximité au quotidien, tout en déployant des stratégies de développement pour préparer le territoire de demain : un territoire de bien-être et de pleine santé, un territoire d'industries, un territoire tourné vers l'avenir.

Actrice de la proximité

Mobilité et transports, petite enfance, culture, eau et assainissement, gestion des déchets, actions de solidarité avec la politique de la ville, ... Provence Alpes Agglomération est un acteur de la proximité avec ses compétences utiles et essentielles au quotidien. Avec des services publics déployés sur tout le territoire, nous jouons un rôle majeur et structurant pour offrir des services attractifs à nos concitoyens et aux familles.

Actrice du développement économique et touristique

Unesco-Géoparc de Haute-Provence, zones d'activités, Thermes et spa de Haute-Provence, tiers-lieux comme l'Atelier 7.7 – living lab et Diniapolis, territoire d'industrie, abattoirs, activités de pleine nature, ... nos compétences sont au service des acteurs économiques et touristiques.

En accompagnant ces acteurs, en impulsant des projets avec eux, nous agissons concrètement pour favoriser le développement économique et la création d'emplois. En déployant nos projets, nous avons assuré des commandes et de l'activité aux entreprises.

Actrice d'une agglomération en transition

Soucieux de préserver les générations futures, nous nous employons à porter des projets ambitieux, innovants et responsables qui valorisent la qualité de vie, le bien-vivre ensemble, le bien vieillir ... et la pleine santé !

Une stratégie qui repose sur nos atouts et nos richesses que nous cherchons à garantir par exemple au travers du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) afin de réduire notre impact écologique, ou avec le Plan Alimentaire Territorial afin d'allier les enjeux alimentaires et ceux de notre agriculture locale.

L'histoire de Provence Alpes Agglomération continue de s'écrire avec de nouvelles pages qui sont illustrées par ce rapport d'activité qui synthétise l'action engagée à l'échelle de notre intercommunalité et des projets et réalisations de l'année 2021.

Ces derniers témoignent de nos capacités à se projeter pour proposer des services publics en adéquation avec les besoins des habitants et qui répondent aux enjeux de transition du territoire.

Comme vous le constaterez, la vie de notre agglomération a été très riche en 2021. Celle-ci traduit fidèlement l'énergie et l'ambition que je porte pour notre territoire, avec les membres du bureau, les élus communautaires et les agents territoriaux que je remercie très sincèrement pour leur engagement. ●

Je vous souhaite une bonne lecture.

Patricia GRANET-BRUNELLO

Présidente de Provence Alpes Agglomération

Maire de Digne-les-Bains



www.provencealpesagglo.fr



Rapport d'activité 2021

Septembre 2022

Directrice de la publication : Patricia Granet-Brunello

Coordination : Julia Vuillier-Devillers

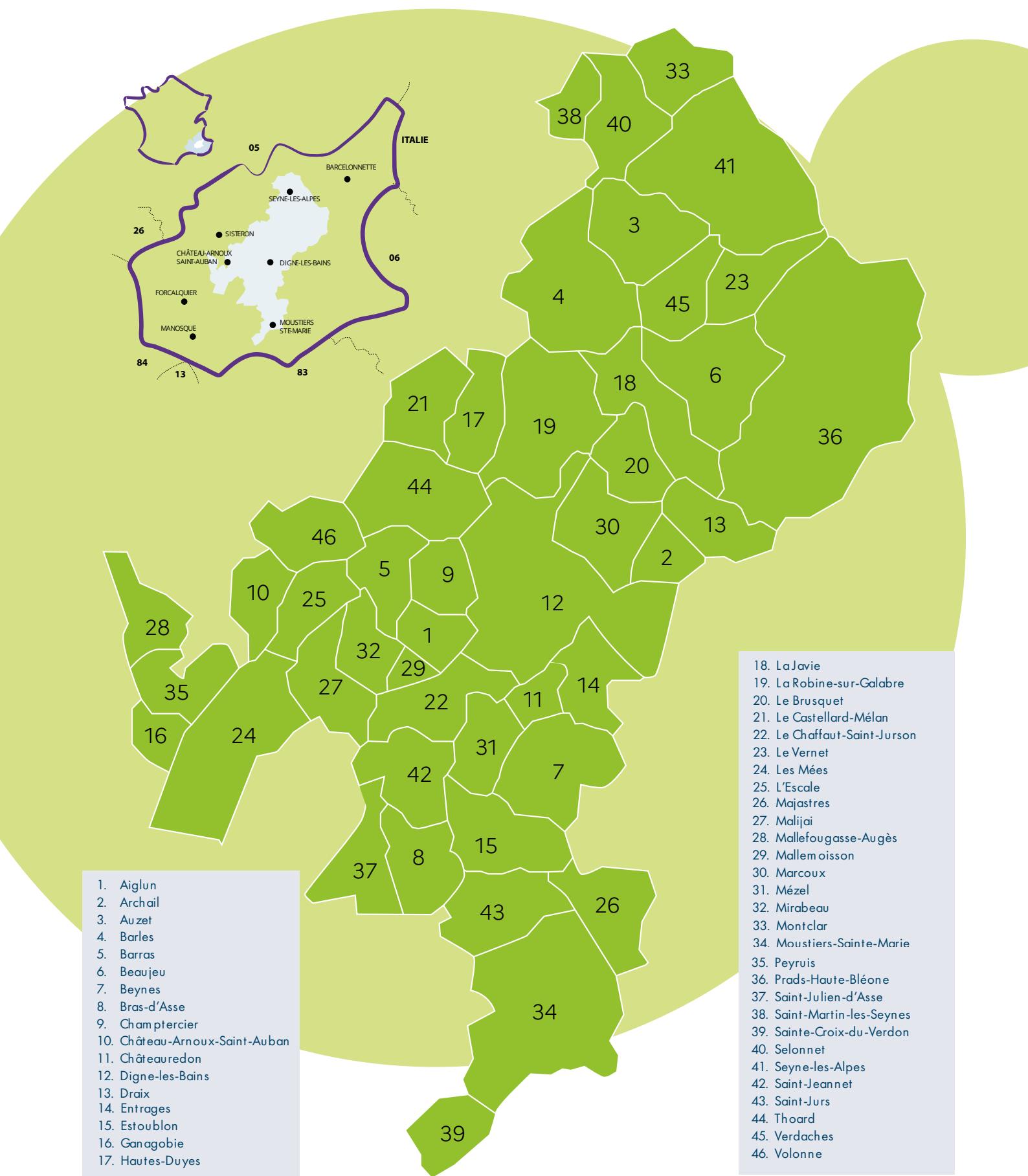
Rédaction : Agence Oyopi et services communautaires

Maquette et mise en page : Mathilde Boudin-Queyrel

Crédit Photos : © Provence Alpes Agglomération,
Office de Tourisme de Digne-les-Bains Val de Durance.

Cartographies : Pigment Noir

UN TERRITOIRE COMPOSÉ DE 46 COMMUNES



LES CHIFFRES CLÉS DE PROVENCE ALPES AGGLOMÉRATION

49 003

habitants (population totale dont population municipale et population comptée à part)

338

agents et **1** conseil communautaire composé de **80** membres

30,1

habitants/km²

1 574

km² soit 23 % de la surface du département

937

mètres d'altitude en moyenne

DÉPENSES DU BUDGET PRINCIPAL

○ Dépenses réelles hors dette

Fonctionnement: 38 070 K€
 Charges générales: 12 430 K€
 Charges de personnel : 11 842 K€
 Subventions, participations: 4 871 K€
 Compensations fiscales : 8 178 K€
 Reversement de fiscalité: 330 K€
 Autres dépenses : 419 K€
 Investissement: 5 955 K€
 Investissements directs: 5 955 K€

**SOIT un budget principal hors dette
de 44 025 K€**

○ Répartition des dépenses par secteur

Administration générale (dont entretien bâtiments agglo, frais assemblée, communication...) : 8 149 644 € soit 18.51%
 Cotisations aux centres de secours : 1 994 335 € soit 4.53 %
 Interventions sociales : 561 685 € soit 1.28 %
 Culture : 4 000 695 € soit 9.10 %
 Jeunesse (dont accueils collectifs de mineurs) : 844 415 € soit 1.92 %
 Petite enfance (dont crèches) : 2 504 198 € soit 5.68%
 Maisons des services au public (Espaces France Services) : 107 313 € soit 0.24%
 Voirie: 668 953 € soit 1.52 %

Eclairage public : 771 817 € soit 1.75 %
 Gemapi+ sentiers : 1 332 947 € soit 3.03 %
 Déchets : 9 608 866 € soit 21.83%
 Développement économique : 808 584 € soit 1.84 %
 Tourisme : 982 418 € soit 2.23 %

**Reversement de fiscalité aux communes
8 178 422 € soit 18,58%**

**Dégrèvements fiscaux : 329 919 €
soit 0.75%**

Transport scolaire 2 135 479€ soit 4.85 %

**Divers (santé, sports, logement...):
1 045 310 € soit 2.37 %**

RECETTES DU BUDGET PRINCIPAL

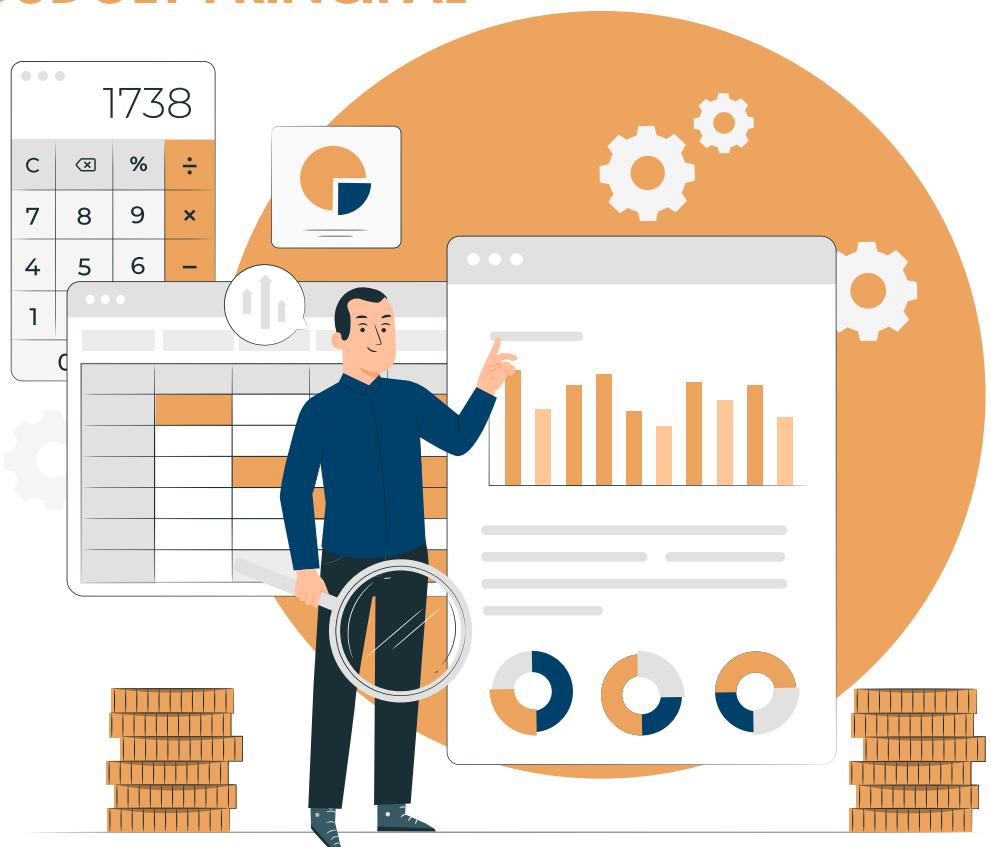
○ Recettes réelles hors dette

Fonctionnement :
39 935 K€

Produits des services : 2 204 K€
 Impôts et taxes : 26 216 K€
 Dotations, participations : 10 468 K€
 Autres recettes : 1 047 K€

Investissement :
5 665 K€

Subventions : 1 886 K€
 FCTVA : 772 K€
 Emprunts : 3 000 K€
 Autres recettes : 7 K€



LES 9 BUDGETS ANNEXES

Dépenses réelles	Fonctionnement	Investissement	Encours dette au 31/12/2021
Abattoir Digne-les-Bains	883 358 €	344 400 €	181 275 €
Abattoir Seyne	134 613 €	53 430 €	142 462 €
Transport urbain	1 148 633 €	25 127 €	0 €
Barrage irrigation Vaulouve	23 162 €	36 388 €	0 €
ZA La Cassine	46 191 €	186 049 €	380 005 €
ZA St Pierre	18 576 €	6 666 €	0 €
ZA Blâches Gombert	0 €	0 €	0 €
Eau	5 001 055 €	2 250 845 €	2 579 758 €
Assainissement	2 840 918 €	1 163 671 €	6 205 247 €

CHARGE DE LA DETTE SUR LE BUDGET

Encours global au 31/12/2021 :

21 016 565 €

Dont

- Budget principal : 11 527 818 €
- Budgets annexes : 9 488 747 €

Annuité dette du budget principal :

1 648 276 €

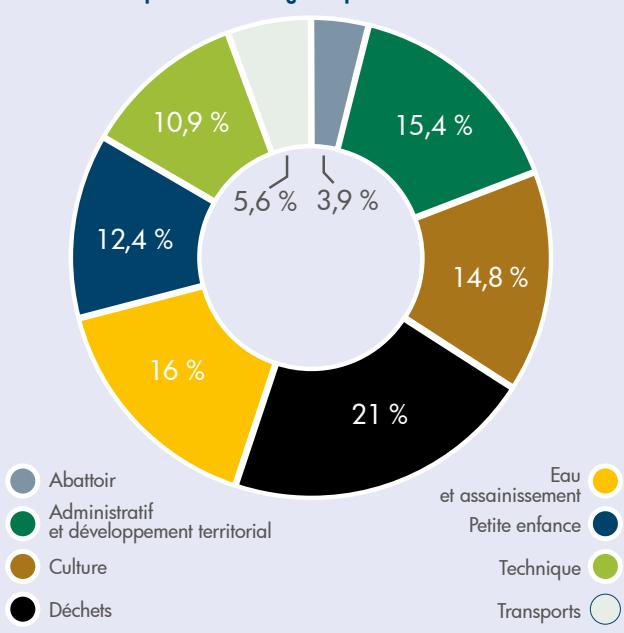
Dont

- Amortissement en capital : 1 439 383 €
- Intérêts : 208 893 €

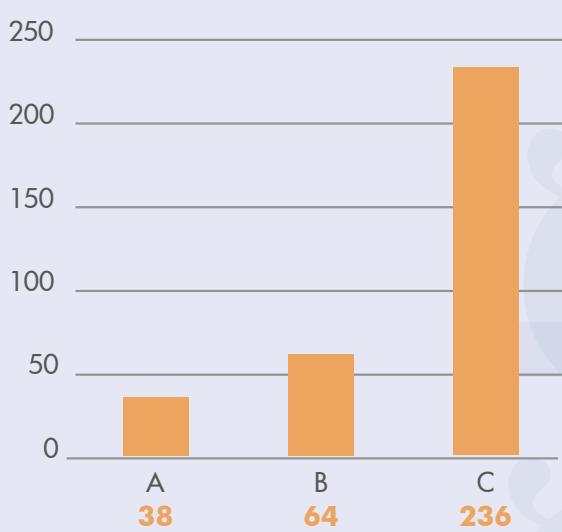
Ressources humaines

338 AGENTS AU SERVICE DES HABITANTS

Répartition des agents par domaines



Répartition des agents par catégories



Déchèteries

UNE NOUVELLE DÉCHÈTERIE ÉVOLUTIVE À MOUSTIERS-SAINTE-MARIE



Six mois de travaux ont été nécessaires pour créer cet ouvrage. Particuliers et professionnels peuvent désormais y déposer leurs déchets. La structure même de l'équipement lui permet d'être reconfigurée en fonction de l'évolution des besoins.

Lancé en 2020 dans le quartier Marzols de Moustiers-Sainte-Marie, le chantier de la nouvelle déchèterie de Provence Alpes Agglomération s'est achevé en avril 2021, offrant ainsi aux particuliers et aux professionnels une solution de tri de proximité qui leur permet de déposer bois, déchets verts, cartons, mobilier, gravats mais aussi encombrants et ferraille.

Grâce à cette structure, le réseau de l'agglomération comprend désormais 9 déchèteries et une aire de dépôt. Celle de Moustiers-Sainte-Marie est dotée d'un quai à structure modulaire métallique, accessible aux véhicules de moins de 3,5 tonnes. Si nécessaire,

l'équipement pourra être reconfiguré à l'avenir, à partir des éléments existants.

Un chemin d'accès et une cabane d'accueil ont été créés à destination des agents. L'aménagement paysager a été pensé pour intégrer la déchèterie dans son environnement : un merlon (butte de terre), a été mis en place et des arbres et arbustes ont été plantés.

Les études et travaux de la déchèterie ont coûté 313 000 € HT.

Deux subventions de 99 000 € et 132 000 € ont été accordées par l'État, respectivement au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) et de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR). ○

La métamorphose de la Colette

La première tranche de travaux de la déchèterie de la Colette, à Digne-les-Bains, a été réalisée en 2021. Les anciennes bennes de 30 m³ ont laissé place à un vrai quai doté d'une rampe, améliorant nettement les conditions de dépôt des déchets. De nouveaux aménagements suivront en 2022, avec l'installation d'un pont-bascule et l agrandissement de la plateforme de compostage, le volume de déchets verts étant en augmentation.

Les tarifs des professionnels harmonisés

Les déchèteries de La Colette, Château-Arnoux-Saint-Auban, Seyne-les-Alpes et Moustiers-Sainte-Marie appliquent depuis 2021 des tarifs identiques à destination des professionnels, homogénéisation nécessaire afin de respecter la réglementation. ○

Priorité n°1 : la réduction des déchets

Le volume des déchets collectés auprès des particuliers et en déchèterie augmente ces dernières années. Les taxes de l'État (+48 % pour la taxe générale sur les activités polluantes entre 2020 et 2021) et les coûts de traitement des déchets aussi. Par conséquent, le budget dédié à la gestion des déchets explose. C'est pourquoi PAA a lancé en 2021 une étude pour une tarification incitative et sur la gestion des biodéchets. Les solutions proposées seront présentées en 2022 pour réduire la quantité globale de déchets collectés et augmenter le tri sélectif. ○

Et aussi en 2021

- Acquisition d'une benne à ordures ménagères pour le secteur de Digne-les-Bains et commande d'une autre pour celui de Bras-d'Asse.
- Lancement du Plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés.

Chiffres clefs 2021

17 153 tonnes de matériaux déposés en déchèterie (contre 16 698 tonnes en 2020)

15 096 tonnes d'ordures ménagères résiduelles (OMr) collectées auprès des administrés (soit 0,75 % de plus qu'en 2020)

319 kg de déchets par habitant en moyenne, contre 250 kg au niveau national

○ Service Eau et assainissement

UN SERVICE

QUI PREND SES MARQUES

L'année 2021 a été celle de la structuration pour le service Eau et Assainissement, dont Provence Alpes Agglomération a la charge depuis le 1^{er} janvier 2020. Des recrutements ont été effectués pour étoffer les équipes et mener à bien les missions d'exploitation, de maintenance des ouvrages et de préparation des futurs projets.

Pour sa 2^e année sous la houlette de l'agglomération, le service Eau et Assainissement a poursuivi ses recrutements et embauché une petite dizaine d'agents en 2021, portant les effectifs à 53 salariés.

De nouveaux profils qu'il a fallu intégrer et former dans les équipes d'exploitation des ouvrages, de gestion de la relation avec les usagers ou encore du bureau d'études travaux neufs.

Après une première année à s'approprier les ouvrages d'eau et d'assainissement, ces renforts ont permis au service de gérer en continu la partie exploitation. Plusieurs opérations de réparation et d'adaptation des ouvrages ont néanmoins dû être réalisées, particulièrement au niveau du traitement et du pompage de l'eau et de la sécurisation. Concernant le bureau d'études travaux neufs, la montée en charge progressive des effectifs – passé d'un à trois agents – a permis de préparer les marchés de 2022. Cinq recrutements sont d'ores et déjà

prévus l'année prochaine pour l'ensemble du service, afin d'atteindre progressivement les 60 agents. ○



Une tarification solidaire à l'étude

Alors que PAA poursuit l'harmonisation des tarifs, une étude a été lancée fin 2021 afin de réfléchir à la possibilité d'en adapter certains, notamment pour les usages annexes : exploitations agricoles, industriels, fontaines, etc. Une tarification sociale de l'eau à destination des foyers les plus modestes est aussi en cours de réflexion.

○ Coup de pouce

De nouveaux budgets pour améliorer le réseau

Le 26 mars 2021, Provence Alpes Agglomération a signé un «*contrat relatif au rattrapage structurel des collectivités territoriales présentes en zone de revitalisation rurale*» avec l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse. Sur la période 2021-2023, les collectivités situées dans les territoires ruraux ont la possibilité d'investir pour améliorer l'état de leur patrimoine, le fonctionnement des dispositifs d'assainissement et lutter contre les fuites des réseaux d'eau potable.

10 M€, dont 5M€ de subventions, vont être consacrés à des travaux : 5,6 M€ pour la réhabilitation et l'amélioration des stations de pompage et de traitement des eaux usées, 1,4M€ pour la sécurisation des ouvrages et 3,2 M€ pour le renouvellement de réseaux d'eau et d'assainissement.

Et aussi en 2021

- PAA a remplacé 3 800 compteurs, continuant ainsi à moderniser le parc.

Plus de la moitié des 31 000 compteurs sont équipés d'un module de lecture à distance qui favorise des relevés plus réguliers et des alertes plus fréquentes en cas de fuites.

- Le service Eau et Assainissement n'a pu terminer la facturation 2020 des usagers que le 15 février 2021. Mais celle de 2021 a été clôturée dès le 15 décembre.

Chiffres et données

Les missions du service

Le service Eau et Assainissement gère :

- La production et la distribution de l'eau potable,
- La collecte et le traitement des eaux usées,
- La relation avec les usagers,
- L'entretien et le renouvellement des ouvrages et des réseaux du service.

Les chiffres clés 2021



53 agents répartis sur trois pôles

31 900 usagers

31000 compteurs d'eau

Eau potable :

105 points de prélèvement

159 réservoirs (191 cuves)

77 stations de pompage

920 kilomètres de réseau

Assainissement :

55 stations d'épuration

43 postes de relevage

520 kilomètres de réseau

 transports urbains

LE RÉSEAU DIGNOIS SE MODERNISE



Un système d'aide à l'exploitation a été mis en place en 2021 au sein du réseau des Transports urbains dignois (TUD), géré en régie par Provence Alpes Agglomération. Il permet d'améliorer la qualité du service aux usagers et d'optimiser le réseau.

Suivre en temps réel le parcours de l'ensemble des bus, voilà ce que permet le système d'aide à l'exploitation mis en place sur le réseau dignois depuis le 1^{er} octobre 2021. Afin de le rendre opérationnel, les 110 arrêts du TUD ont été géolocalisés et les bus équipés de tablettes et de cartes SIM. Ce système fournit des données de navigation (temps de trajet restant, régulation au point d'arrêt, etc.) servant d'aide à la conduite des conducteurs. Il s'agit également d'un outil de contrôle : en cas de réclamation d'un usager par exemple, en raison d'un bus en retard, en avance,

qui n'est pas passé, etc. Le responsable d'exploitation peut désormais identifier le problème rencontré par le chauffeur et être ainsi plus réactif pour répondre à la doléance. Sept véhicules au total, dont les deux véhicules de secours du réseau, sont équipés de ce système d'aide à l'exploitation. La concrétisation de ce dispositif constitue la première étape d'un programme plus global impulsé par Provence Alpes Agglomération pour optimiser le réseau dignois. Il sera complété par un système d'information aux voyageurs en 2022 puis un système de billettique sans contact à l'horizon 2023. ●

Chiffres clés du réseau des transports urbains dignois

4 lignes annuelles

1 ligne période scolaire

1 service à la demande destiné aux personnes à mobilité réduite

110 arrêts de bus

15 conducteurs et 8 autobus

380 000 voyageurs par an dont 60% d'usagers scolaires

Budget : **1 250 000** euros



 Transports scolaires

DES TARIFS HARMONISÉS POUR UNE MEILLEURE ÉQUITÉ

Provence Alpes Agglomération a simplifié la grille tarifaire des transports scolaires sur le réseau interurbain du territoire. Cette harmonisation s'est accompagnée de la mise en place du paiement en ligne.

Depuis sa reprise de la compétence Transports au 1^{er} janvier 2017, Provence Alpes Agglomération n'avait pas changé les tarifs scolaires appliqués aux 46 communes. Une grande disparité existait alors puisque la contribution demandée aux familles s'échelonnait entre la gratuité et 150 euros annuels. Pour plus d'équité et de simplicité, une harmonisation a été instituée à partir de la rentrée scolaire de septembre 2021. Deux tarifs sont maintenant proposés : 110 euros annuels pour les élèves externes ou demi-pensionnaires du secondaire et 70 euros annuels pour les élèves internes du secondaire ainsi que pour les élèves du primaire (à noter que ces montants sont divisés par deux pour les élèves étant en garde alternée). Avec cette homogénéisation, 64% des élèves conservent le même tarif que précédemment, 18% bénéficient d'une réduction et 18% d'une augmentation. Afin que celle-ci ne pèse pas trop lourd sur le budget des familles, il a été décidé de l'introduire progressivement sur deux ans. Grâce à cette simplification de la grille tarifaire, le paiement en ligne des transports scolaires a pu également être mis en place en septembre 2021. ●

Chiffres clés du réseau interurbain



7 lignes régulières et 46 services scolaires

1 900 élèves transportés au quotidien

41 véhicules dont 26 autocars et 15 mini-bus

400 000 km parcourus annuellement

Budget : **2 300 000** euros



● Ligne non circulée Digne/Saint-Auban

UN PROJET PILOTE EXEMPLAIRE

Porté par Provence Alpes Agglomération et SNCF Réseau, le projet de valorisation de la ligne ferroviaire non circulée entre Digne-les-Bains et Château-Arnoux-Saint-Auban, va servir de référence nationale pour trouver une solution aux lignes de chemin de fer abandonnées. Il a bénéficié en 2021 du soutien de l'Ademe et a été présenté lors du Congrès mondial de la nature.

Provence Alpes Agglomération entend donner une seconde vie à la voie reliant Digne-les-Bains à Château-Arnoux-Saint-Auban. Une voie non circulée depuis 1991. Ainsi, depuis 2019, elle travaille sur un projet de mobilité de territoire mené avec SNCF Réseau, filiale de la SNCF et propriétaire de la ligne. Si la solution technique n'est pas encore déterminée, des pistes ont émergé à la suite des différentes réunions organisées avec les parties prenantes du territoire entre élus, habitants, utilisateurs potentiels et associations locales. Et notamment l'idée de faire fonctionner, sur rails ou sur route, des trains légers ou des navettes autonomes.

Ce projet intègre par ailleurs des réflexions sur les solutions d'intermodalités permettant le maillage du territoire et le rabattement sur la ligne.

La valorisation de cette ligne servira en tout cas de référence au niveau national pour SNCF Réseau, qui souhaite trouver une

solution à ses 5 000 kilomètres de voies actuellement à l'abandon partout en France. L'année 2021 a permis au projet de décrocher une subvention auprès de l'Agence de la transition écologique (Ademe).

Sous le feu des projecteurs

Il fait en effet partie des 46 lauréats, sur 93 candidats, de l'appel à manifestation d'intérêt « Tenmod » (Territoires de nouvelles mobilités durables).

Ce dernier vise à accompagner les collectivités et les acteurs engagés dans la réalisation de projets destinés à améliorer les nouvelles mobilités innovantes.

Cet accompagnement prendra la forme d'un soutien financier mais également d'un appui technique pour son élaboration et sa mise en œuvre. Par ailleurs, le projet a été présenté le 8 septembre 2021 à l'occasion du Congrès mondial de la nature de l'UICN, qui s'est tenu à Marseille. ●

● Circulation douce

Un réseau de pistes cyclables pour Digne-les-Bains

Après une procédure de marché public, Provence Alpes Agglomération a confié au bureau d'étude Evo Pods l'élaboration du schéma directeur cyclable de la ville de Digne-les-Bains. Ce document de planification définit les priorités afin d'établir un réseau cyclable structuré, sécurisé, lisible et cohérent, facilitant les déplacements quotidiens à vélo. Ce schéma directeur cyclable a été réalisé dans le cadre du programme d'action Cœur de ville, qui vise à dynamiser le centre-ville et notamment à améliorer son accessibilité en mobilité douce. Un maillage permettra de relier les principales polarités de la ville. Il reposera sur d'anciens réseaux qui seront améliorés et sur la création de nouveaux aménagements. Cinq corridors ont ainsi été identifiés, tous partant du centre-ville et rejoignant respectivement le plan d'eau des Ferréols, les Thermes, la Dalle aux ammonites, la zone d'activité et commerciale et le lieu-dit du Bourg. Depuis l'été 2021, plusieurs phases d'études ont eu lieu, permettant d'affiner les solutions d'aménagements envisageables au regard des besoins du territoire et dans une optique d'obtenir un réseau fonctionnel et utilitaire. Le rendu du schéma est attendu en 2022. ●

○ Relais Petite Enfance

AU PLUS PROCHE DES HABITANTS DE TOUT LE TERRITOIRE



Le Relais Petite Enfance (RPE) de Digne-les-Bains s'est doté d'un service itinérant en 2021. Il propose aux professionnels des communes alentours, ainsi qu'aux enfants qu'ils accueillent, de profiter de son matériel et de ses ateliers au plus près de chez eux.

Lieux de rencontre et d'échange, d'information et d'animation, les Relais Petite Enfance (RPE) sont destinés aux parents et aux professionnels de la petite enfance. Les Frimousses, celui de Digne-les-Bains, a accueilli 52 assistantes maternelles en 2021, dont certaines en dehors de ses locaux. Un RPE itinérant se déplace en effet depuis le 1^{er} janvier 2021 trois fois par semaine dans les communes du territoire : Le Brusquet (Le Moustéret) le lundi, Digne-les-Bains (Le Pigeonnier) le mardi, Aiglun et le Chaffaut en alternance le jeudi. Dans des salles mises à disposition par les mairies, l'animatrice, Lauren Bonebeau, a

organisé les mêmes ateliers et activités que dans ses locaux, rendant les services du RPE accessibles aux assistantes maternelles et aux enfants qui n'ont pas la possibilité de s'y déplacer. 28 assistantes maternelles et 74 enfants ont participé aux divers ateliers animés en 2021 (pâte à modeler, manipulation d'instruments de musique, peinture et chant, etc.). Le RPE itinérant est par ailleurs ouvert aux familles. Huit d'entre elles ont participé aux ateliers au Moustéret, à Aiglun et au Chaffaut.

Le budget de cette action s'est élevé à 40 900€, financé à 80% par la Caisse d'allocations familiales et 20% par PAA. ○

Changement de nom et d'adresse pour le RAM

Comme prévu par la loi ASAP (Accélération et Simplification de l'Action Publique) promulguée le 7 décembre 2020, le RAM de Digne-les-Bains a changé de nom et s'appelle désormais Relais Petite Enfance (RPE). Un terme plus large et généraliste qui a vocation à ce que chaque public, parents et professionnels, se sente légitime à le fréquenter. Ses missions ont également été élargies dans le but d'accompagner davantage encore les parents dans la recherche du mode de garde le plus adapté à leur situation. La structure dnoise a par ailleurs déménagé dans un nouveau local qui lui est entièrement dédié, au 13 boulevard Victor-Hugo.

○ Lieu d'Accueil Enfants Parents

La Récré ouverte plus longtemps

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) de Digne-les-Bains, plus connu sous le nom de « La Récré », a élargi ses amplitudes horaires depuis février 2021. Il est maintenant accessible quatre jours par semaine, du mardi au vendredi de 14h à 17h. Cette structure a vocation à participer à l'éveil et à la socialisation des enfants de moins de six ans tout en apportant un appui à leurs parents dans l'exercice de leur parentalité. Elle a accueilli 92 adultes et 120 enfants en 2021. ○



Et aussi en 2021

- L'année a été marquée par des difficultés de recrutement de personnel qualifié en petite enfance.

Chiffres clefs 2021

- 10 structures d'accueil dont neuf crèches et une halte-garderie (211 places)
- 1 Relais Petite Enfance (RPE) comprenant le RPE itinérant, avec 52 assistantes maternelles (196 places)
- 7 accueils de loisirs

● Politique de la ville

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE DES HABITANTS DES QUARTIERS PRIORITAIRES

De nombreuses actions sont organisées dans les quartiers du centre-ville-Pigeonnier, à Digne-les-Bains, seul territoire de PAA relevant de la politique de la ville. Menées par l'ensemble des partenaires, elles visent à favoriser la cohésion sociale, à développer l'activité économique, l'emploi et à améliorer le cadre de vie des habitants.



Depuis 2017, Provence Alpes Agglomération est en charge la politique de la ville. Cette politique transversale a pour but de restaurer l'égalité républicaine en réduisant les inégalités envers les zones les plus défavorisées et les écarts de développement au sein des quartiers. Elle repose sur un «*Contrat de Ville*» associant l'État, le Département, la Ville de Digne-les-Bains, la Caisse d'Allocations Familiales, Pôle Emploi, l'Agence Régionale de Santé, les Chambres consulaires, les bailleurs sociaux et le conseil citoyen. Ce dernier est composé d'habitants du quartier, parties prenantes du dispositif. Tous participent à la gouvernance de cette politique publique et définissent ensemble les priorités et modalités d'intervention.

Le contrat signé en juillet 2015 pour 6 ans (prolongé d'un an depuis) concerne le quartier Centre-Ville – Pigeonnier de Digne-les-Bains, comprenant 2 130 habitants. Chaque année, PAA lance un appel à projets afin de financer

les actions des acteurs œuvrant en faveur de la politique de la ville. En 2021, 19 opérateurs ont porté 26 actions. Parmi eux, TEMA TV, la web TV éducative, citoyenne et associative de la Ligue de l'enseignement, réalise des reportages sur les projets menés dans ces quartiers, accessibles sur sa chaîne Youtube. ●

Et aussi en 2021

- Les rencontres de la politique de la ville, le 1^{er} juillet, ont réuni autour de stands, d'animations musicales et d'un repas les acteurs de la démarche et les habitants.

Crédits spécifiques dédiés à la politique de la ville en 2021 : 152 516 euros dont 44 516 euros de Provence Alpes Agglomération et 108 000 euros de l'État. À cela s'ajoutent les crédits de droit commun des signataires du contrat de ville.

● Vallée de la Blanche

Obtention du label France Services

La Maison de services au public de Seyne-les-Alpes a obtenu le label France Services le 1^{er} juin 2021. Les deux structures de Provence Alpes Agglomération sont donc désormais labellisées, répondant à une volonté du gouvernement de refondre le réseau des Maisons de services au public avec une offre de service plus exigeante et plus homogène.

● Espaces France Services

DES ÉTABLISSEMENTS DE PLUS EN PLUS SOLICITÉS

L'objectif des structures labellisées France Services est de consolider la présence des services publics de proximité dans les territoires, notamment ceux de l'État. PAA compte deux Espaces France Services (EFS) situés dans la Vallée de la Blanche et le Val de Durance. Ceux-ci ont enregistré une hausse des demandes en 2021 par rapport à 2020, malgré le contexte sanitaire particulier.

Le recrutement d'un nouvel agent dans chacun d'eux en 2021 a permis de les ouvrir 5 jours par semaine et de garantir la continuité du service durant les congés de l'un des salariés. Outre l'accompagnement des usagers dans leurs démarches administratives, les EFS ont accueilli régulièrement des permanences de partenaires : Pôle Emploi, la Caf, l'Assurance Retraite, l'Assurance Maladie, La Poste et d'autres nouveaux venus comme l'Agence locale de la transition énergétique. L'objectif est d'en proposer davantage encore en 2022. ●



Chiffres clés 2021

EFS Vallée de la Blanche :
1 214 demandes
(+6,5% par rapport à 2020)

EFS Val de Durance :
1 855 demandes (+62%)

● Bibliothèques

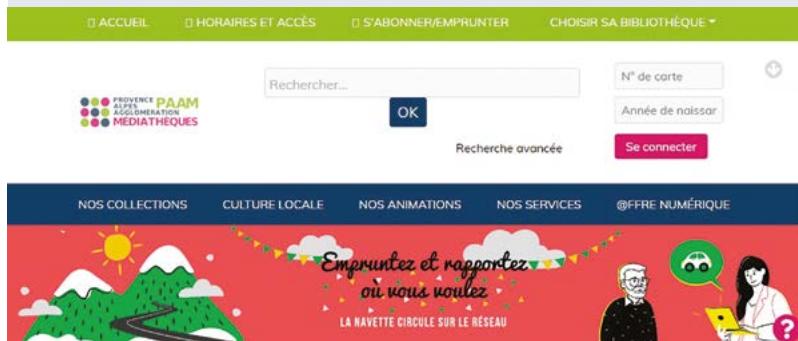
DES DOCUMENTS

DE PLUS EN PLUS ACCESSIBLES

D epuis 2021, les 14 bibliothèques de Provence Alpes Agglomération partagent un site internet commun : www.paam.fr. Grâce à cet outil, il est désormais possible de réserver et d'emprunter des documents dans toutes les bibliothèques du réseau, quel que soit son établissement d'inscription. Un service de navette hebdomadaire permet en effet de transporter les documents souhaités d'une structure à l'autre. À noter par ailleurs que la médiathèque Louis-Joseph de Château-Arnoux-Saint-Auban a signé en 2021 une convention de partenariat avec le CCAS pour la mise en place d'un service de portage à domicile de livres, CD ou encore DVD. Il est accessible aux personnes de plus de 75 ans se trouvant dans l'impossibilité de se rendre à la médiathèque, de façon provisoire ou temporaire. ○

Et aussi en 2021

Spectacles, lectures, expositions, projections-débat, présentations et ventes de livres



● IDBL

TROIS EXPOSITIONS

MALGRÉ LA CRISE

J usqu'au 19 mai 2021, en raison des restrictions sanitaires, l'accès à l'école d'art intercommunale de Digne-les-Bains a été autorisé uniquement aux enfants et adolescents, ainsi qu'aux 13 étudiants inscrits en classe préparatoire. Si ces derniers ont pu présenter leur travail lors d'une exposition intitulée « *Un pas de côté* », celle-ci n'a pas pu être ouverte au public. Malgré ce contexte particulier, chaque étudiant(e) de la promotion a décroché au moins un concours d'entrée aux écoles supérieures d'art. Une belle réussite. Côté pratique amateur, les passionnés privés d'ateliers en présence durant la première partie de l'année ont pu bénéficier de propositions de travail à distance. L'exposition de restitution de leurs ateliers, baptisée « *Ping Pong* », s'est tenue du 17 au 25 juin, dans un format plus restreint que d'ordinaire mais tout aussi créatif et joyeux. ○

● Bibliothèques

ANNIE KERGOAT À L'HONNEUR

A fin de favoriser l'accès au livre et à la lecture, de soutenir la création en littérature jeunesse contemporaine et de participer à sa diffusion, le réseau de lecture publique de Provence Alpes Agglomération propose depuis deux ans « *l'Atelier des Bibliothèques* », une résidence de création pour un(e) illustrateur(trice) de littérature jeunesse. En 2021, c'est Annie Kergoat qui en a profité.

11 rencontres et ateliers avec les scolaires, une autre avec le public et deux représentations ont été organisées dans le cadre de sa résidence. Son exposition « *Les Mystères de la forêt* » était présente au sein des médiathèques de Digne-les-Bains et Château-Arnoux-Saint-Auban en novembre et décembre. ○



L'année 2021 a enfin été marquée par l'exposition de photographies d'Anaïs Tondeur, invitée à la fois par l'IDBL et le Cairn Centre d'art. Avec « *Êtres exposés* », la jeune artiste a placé sous le feu des projecteurs des enjeux environnementaux qui sont souvent sous-exposés voire invisibles. Installée du 17 septembre au 22 octobre, l'exposition a été contemplée par de nombreux publics, notamment des scolaires à l'occasion de visites guidées spécialement organisées à leur intention. ○



○ Théâtre Durance

LE PLAISIR DES RETROUVAILLES

Le Théâtre Durance a été fermé au public de janvier à mai 2021, en raison des restrictions sanitaires. L'équipe a néanmoins maintenu et développé toutes les actions qu'il lui était possible de réaliser pendant cette période : interventions mais aussi représentations dans les établissements scolaires, accueil de compagnies en résidence, représentations pour les professionnels... Malgré l'instauration du pass sanitaire, le Théâtre a pu renouer avec le public au printemps et ouvrir une toute nouvelle saison, fêtée avec l'organisation en septembre du festival « Les Escapades ». Avec la reprise des représentations, le public a progressivement fait son retour avec, pour tous, le plaisir des retrouvailles. ○

Les chiffres du Théâtre Durance en 2021

142 jours de présence d'artistes en résidence

20 résidences accueillies, dont 16 compagnies régionales

14 projets coproduits

4 albums enregistrés

50 représentations annulées

17 représentations rajoutées

Les dates marquantes de l'année

- Inauguration de l'audio-balade #2 aux Mées (report de 2020) et de l'audio-balade #3 à Château-Arnoux-Saint-Auban, en présence des compositeurs – **19 et 20 juin**
- Présentation de la saison 2021-2022 – **30 juin et 1^{er} juillet**
- 11^{ème} édition du festival Les Escapades – initialement prévue en juin, reportée du **16 au 18 septembre**
- Reprise des représentations au Théâtre – **1^{er} octobre**
- Reprise des Échappées (représentations dans les communes du département) – **du 4 au 8 octobre** à Digne-les-Bains, Gréoux-les-Bains, Banon, Volonne et Barcelonnette
- Reprise des représentations scolaires en journée – **du 24 au 26 novembre**



○ Conservatoire

SE RÉINVENTER

EN TEMPS DE CRISE

La programmation du conservatoire des Alpes-de-Haute-Provence a été annulée du 1^{er} janvier au 30 avril 2021, en raison des restrictions liées à la crise sanitaire. Elle a repris progressivement à compter du mois de mai, avec notamment les « Concerts du marché » à Digne-les-Bains, qui ont rencontré un franc succès.

Côté effectifs, le conservatoire a comptabilisé 889 élèves au 31 décembre 2021 (381 inscrits à l'antenne de Digne, 508 à celle de Manosque), en très légère hausse par rapport à 2020 (+1%). Un chiffre qui reste toutefois bien inférieur au niveau d'avant crise (939 élèves en 2019). ○

○ Cinématographe

DES SPECTATEURS AU RENDEZ-VOUS

Comme toutes les structures étiquetées « non essentielles » par le gouvernement, le Cinématographe est resté portes closes jusqu'au 19 mai 2021. L'activité a ensuite pu reprendre dans des conditions particulières (distanciation dans les salles, jauge, pass sanitaire) qui ont impacté sa fréquentation annuelle : 32 874 spectateurs.

C'est mieux qu'en 2020 (23 719 spectateurs), année également touchée par des périodes de fermeture, mais loin des chiffres de 2019 (81 568 spectateurs). L'établissement a pu offrir à ses spectateurs, outre les séances habituelles, 16 avant-premières, cinq « Ciné-ptits dej » et l'événement phare de chaque année, « Les Rendez-vous d'automne ». Entre le 23 octobre et le 1^{er} novembre, une dizaine de projections ont ainsi mis en lumière le cinéma d'auteur. ○

Transition écologique

UNE POLITIQUE AMBITIEUSE ÉVALUÉE SUR QUATRE ANS

Un an après sa signature, le Contrat d'Objectif Territorial de Provence Alpes Agglomération a été mis en place.

Il vise, jusqu'en 2024, à évaluer les actions prévues par l'agglomération en matière de maîtrise de l'énergie, de lutte contre le réchauffement climatique et d'économie circulaire.

Provence Alpes Agglomération mène depuis plusieurs années une politique volontariste concernant la transition énergétique et l'économie circulaire. En témoignent l'adoption de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) en 2020 et de son Projet d'Alimentation Territorial (PAT) en 2021. Autant de mesures qui vont être évaluées concrètement durant les quatre ans à venir, dans le cadre du Contrat d'Objectif Territorial 2021-2024.

Le but de cet audit annuel signé avec l'Agence de la transition écologique (ADEME) est de suivre l'engagement des services de l'agglomération et de mettre en œuvre des actions efficaces répondant aux enjeux locaux.

À la clé: une aide financière de l'ADEME pouvant aller jusqu'à 350 000 euros selon les résultats obtenus. Une première enveloppe de 75 000 euros a été octroyée afin de recruter une chargée de mission pour piloter la démarche. ○

Forum de la Transition

UNE PREMIÈRE ÉDITION RÉUSSIE



Le premier Forum de la Transition a été organisé durant le festival InvenTerre 2021, le 28 septembre, à Digne-les-Bains. Il a réuni les acteurs locaux de l'écologie autour de différents stands et ateliers: habitat, énergie, déchets, tourisme durable, économie circulaire, biodiversité et transition citoyenne. L'un des temps forts a été la conférence de Rob Hopkins, initiateur du mouvement mondial des Villes en Transition et protagoniste du film «Demain» (Cyril Dion et Mélanie Laurent). Le discours de Rob Hopkins sur la transition nécessaire de nos modes de vie pour répondre aux enjeux climatiques et écologiques était illustré par des initiatives citoyennes remarquables à travers le monde. Le forum de la transition a vocation à se tenir chaque année. ○

Festival InvenTerre

Un retour attendu après trois ans d'absence

Initialement programmé en octobre 2020, le 8^e festival biennuel InvenTerre a été reporté à septembre 2021, à cause de la crise sanitaire.

1 800 visiteurs s'y sont rendus malgré l'obligation du pass sanitaire. Cette édition baptisée « La forêt qui cache l'arbre » a multiplié conférences, projections, expositions, spectacles et sorties découverte dans toute l'agglomération avec plusieurs temps forts parmi lesquels une table ronde sur les différents usages des forêts au regard du changement climatique, et des interventions des trois invités d'honneur: Rob Hopkins, Francis Hallé et Clémence Hunzinger. ○



Marathon de la biodiversité

Des haies et des mares en faveur de la faune et de la flore

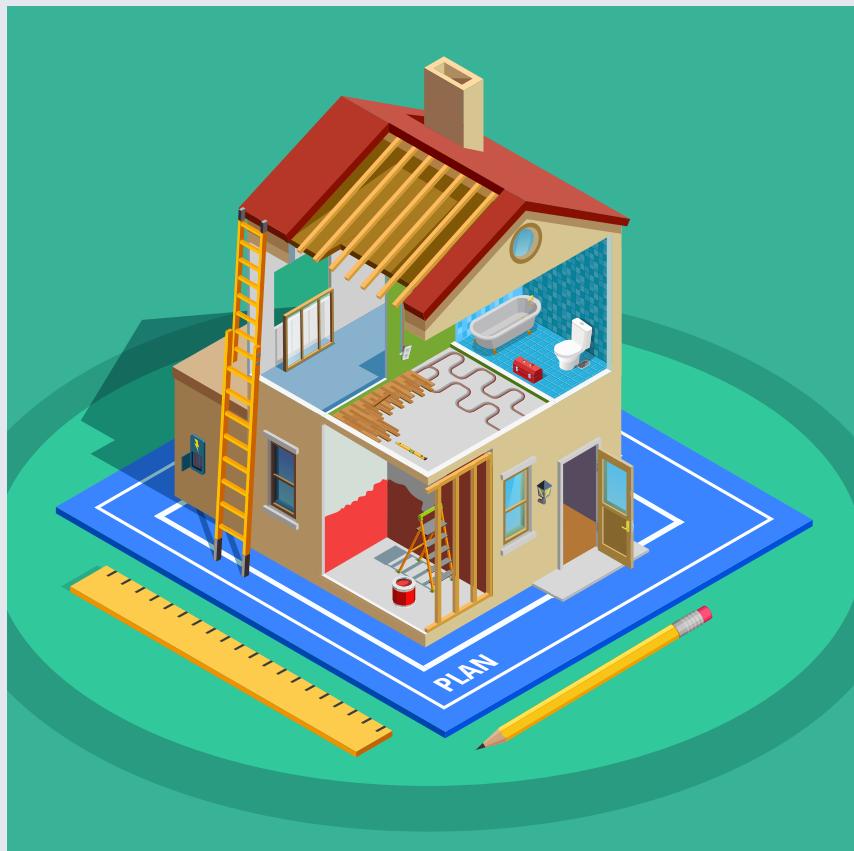
La candidature de PAA déposée en 2021 dans le cadre de l'appel à projets «Marathon de la biodiversité» lancé par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, a été retenue. Le projet vise à créer ou restaurer un maillage de haies et de mares sur le territoire, éléments naturels du paysage agricole favorables à de nombreuses espèces animales. Il améliore aussi la qualité des sols tout en limitant l'érosion et les risques d'inondation.

L'objectif de l'agglomération est de planter 10 kilomètres de haies dans les vallées de la Blanche et de l'Asse, la basse Bléone et la Moyenne Durance, et de créer une dizaine de mares, entre 2022 et 2025. Le budget dédié à cette opération est de 265 000 €, financés à 70 % par l'Agence de l'eau. ○

Optimisation énergétique

DES CHAUDIÈRES PLUS VERTES

Provence Alpes Agglomération a pour ambition de rénover et convertir les chaufferies fioul et les anciennes chaudières au gaz de ses bâtiments. Une dizaine vont être remplacées par des équipements fonctionnant au gaz, ou parfois au bois, à l'horizon 2023. Trois ont déjà été changées courant 2021 au Conservatoire de musique de Digne-les-Bains, au château des Sièges et à la ferme de Font-Robert. Pour ces deux derniers sites, le système a été doté d'une télégestion. Cette opération devrait réduire les consommations énergétiques des bâtiments d'environ 30 %. Leurs émissions de gaz à effet de serre sont également attendues à la baisse. Son coût global s'élève à 414 288 euros, subventionné à hauteur de 290 000 euros dans le cadre de la DETR et de la DSIL.



Rénovation énergétique

Rendre les bâtiments du territoire performants

16 communes se sont engagées aux côtés de Provence Alpes Agglomération dans une démarche de rénovation de leurs bâtiments : mairie, école, CCAS, salle polyvalente, crèche... 40 édifices intercommunaux et communaux, les plus énergivores et les plus émetteurs de gaz à effet de serre, ont été sélectionnés.

Il s'agit de diminuer leur consommation énergétique finale de 40 % en 2040 et de 60 % en 2050, et d'obtenir, pour chacun d'eux, le label Bâtiment durable méditerranéen, niveau bronze ou argent.

Le budget de l'opération s'élève à 1 131 694 euros HT, financés à 70 % par des subventions de la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies et de la région Paca.

Addressage

15 communes se dotent d'une cartographie complète

Depuis 2021, Provence Alpes Agglomération met son service SIG (Système d'information géographique) à disposition des 15 communes du territoire qui n'ont pas d'adressage légal, à savoir toutes leurs voies dénommées et habitations numérotées. L'agglomération les aide à réaliser la cartographie de leurs rues, outil qui facilite grandement le travail des entreprises amenées à y intervenir (La Poste, pompiers, fournisseurs d'accès à internet...). Celle-ci sera ensuite diffusée sur la base de données nationale du gouvernement. Ce processus, qui prend en moyenne de six mois à un an, devrait aboutir en 2022 pour une demi-douzaine de communes.

Aménagement du territoire

Les grands programmes se poursuivent

En 2021, le service aménagement de l'espace de Provence Alpes Agglomération a poursuivi son travail sur ses deux missions principales : l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et du Programme Local de l'Habitat (PLH). Concernant le premier, le diagnostic a été réalisé puis validé. Le document a été présenté aux autres institutions – Département, Région, État – ainsi qu'aux habitants. La démarche SCoT va s'accélérer en 2022 avec la définition par les élus du projet d'aménagement stratégique, qui en constitue la pièce maîtresse. Pour le PLH, cette année a permis d'avancer sur les orientations et sur le programme d'action. Un travail qui va se poursuivre en 2022 avec l'aide de l'agence d'urbanisme du Pays d'Aix-Durance. Le service aménagement de l'espace a aussi assuré le suivi des notifications des ventes du foncier agricole, participé aux réunions sur le SRADDET, échangé avec les SCoT limitrophes et exercé sa mission de conseil juridique.

Projet alimentaire territorial

DES ACTIONS CONCRÈTES EN FAVEUR DU BIEN-MANGER



Initié en 2020, le Projet alimentaire territorial de Provence Alpes Agglomération est entré dans sa phase opérationnelle en 2021. Près d'une vingtaine d'actions destinées à relocateur l'agriculture et les consommations alimentaires sont programmées pour les deux ans à venir.

L'objectif d'un Projet alimentaire territorial (PAT) est de structurer l'économie agro-alimentaire d'un territoire pour tendre vers une alimentation locale, durable et de qualité, accessible à tous. Une démarche dans laquelle se sont lancés Provence Alpes Agglomération et une vingtaine d'acteurs du territoire.

Après la réalisation du diagnostic, l'élaboration

d'un plan d'actions a démarré fin 2020 et s'est poursuivie début 2021.

17 actions à mener d'ici 2022 ont été listées et validées par le comité de pilotage le 30 juin. Ces actions intègrent de nombreuses dimensions parmi lesquelles la volonté de développer le maraîchage, les vergers, les céréales et les légumineuses, d'accompagner

les gestionnaires de cantines pour les aider à améliorer leurs approvisionnements en produits locaux ou encore de concevoir une labellisation des restaurateurs et producteurs du territoire.

Le PAT labellisé par l'État

Certains projets avaient démarré avant l'élaboration du plan d'actions. Comme par exemple la distribution aux restaurateurs de «Gourmet Bag» (équivalent des Doggy bags) par l'association Gesper, afin de leur offrir une solution pour réduire le gaspillage alimentaire. Pour faire connaître toutes ces initiatives et leur avancée aux habitants, le PAT de Provence Alpes Agglomération dispose depuis l'été 2021 de ses propres pages Facebook et LinkedIn. En juin 2021, il a obtenu la labellisation du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Cette reconnaissance de l'État démontre l'adéquation du projet avec les attentes réglementaires nationales et a fait entrer l'agglomération dans le réseau national des PAT. ○

Abattoirs

UNE MODERNISATION POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DU TERRITOIRE

Provence Alpes Agglomération a entrepris différents travaux sur l'abattoir de Digne-les-Bains afin de mieux répondre à la demande des producteurs, dont les volumes d'activité ne cessent d'augmenter, tout en améliorant le bien-être animal.

À près avoir consacré plus de 400 000 euros pour la mise aux normes de l'outil d'abattage de Seyne-les-Alpes, Provence Alpes Agglomération a investi sur celui de Digne-les-Bains.

Cet outil structurant et indispensable au développement de la filière viande sur le territoire (conformément au Projet Alimentaire Territorial) propose aux producteurs locaux une prestation complète d'abattage, de découpe et de transformation qui permet de commercialiser les produits en circuits courts, quel que soit leur volume annuel.

Ce positionnement à destination des éleveurs réalisant un petit tonnage rencontre un franc succès. Conjugué au savoir-faire et à l'implication de l'équipe en place, il garantit

à l'abattoir de maintenir un tonnage annuel optimal (plus de 400 tonnes/an). Afin de répondre à la demande et face à la nécessité de se conformer aux exigences en matière d'hygiène et de bien-être animal, l'abattoir a donc fait l'objet de travaux de modernisation en 2021.

La chaîne d'abattage, les installations frigorifiques ont été rénovées en partie et le matériel obsolète renouvelé pour sécuriser les postes de travail et améliorer les process (chaîne ovine, ttreuils, nacelles, compresseur, scie à ruban, découenneuse, etc., réseaux d'eau et d'air remis à neuf). Ces aménagements permettent :

- De dynamiser, sécuriser et améliorer toutes les chaînes de la structure abattage et découpe ;

-D'entretenir le développement du circuit court qui concerne 100 % de la production ;

-D'améliorer encore le bien-être animal, déjà bien pris en compte ;

-De diminuer légèrement les délais d'attente des rendez-vous ;

-De mettre en valeur l'appellation VBF (viande bovine française) ainsi que la qualification Bio. Les appellations VVF (viande de veau française) ainsi que VPF (viande de porc française) sont quant à elles en projet, la totalité de la production de l'abattoir de Digne étant régionale et locale.

318 290 euros ont été investis pour cette opération, avec une participation de la région Paca (57 223 euros) et de l'Union européenne via le fond FEADER (64 529 euros). ○

○ Territoire d'industrie

Le Val de Durance valorisé

Dans le cadre du dispositif « Territoire d'industrie », Provence Alpes Agglomération poursuit sa stratégie de mise en lumière des sites industriels stratégiques du Val de Durance. La zone de la Cassine et la plateforme chimique Arkema de Château-Arnoux-Saint-Auban ont bénéficié d'études de positionnement et de valorisation dont l'objectif est de définir les actions à mettre en œuvre afin d'attirer de nouvelles entreprises créatrices d'emplois. Une équipe projet, soutenue par l'Agence de développement des Alpes-de-Haute-Provence et la direction d'Arkema, s'est attelée à faciliter leur implantation. La stratégie d'aménagement de la zone de la Cassine est finalisée. Le maintien du label site industriel clé en main d'Arkema est une autre priorité de l'agglomération, accompagnée par les services de l'État et de la région SUD PACA. ○



○ Méthaniseur/étude

Produire du biogaz à partir des ordures ménagères

Provence Alpes Agglomération a engagé, en 2021, un travail d'étude portant sur le projet d'un méthaniseur territorial sur la plateforme industrielle de Château-Arnoux-Saint-Auban.

La Région accompagne cette ingénierie réalisée par l'agence de développement régionale Rising Sud et le cabinet EY dans le cadre de son appui aux filières structurantes. L'étude permettra de vérifier la faisabilité du projet, qui consisterait à traiter la partie organique des ordures ménagères pour produire du biogaz.

Ce principe d'économie circulaire permettrait à la fois de réduire la part d'ordures ménagères envoyées à l'enfouissement et de générer une énergie verte bas carbone. L'étude doit par ailleurs répondre aux questions juridiques et d'équilibre financier de cette opération qui implique un investissement initial et des coûts de collecte importants pour la collectivité. ○

○ Action Cœur de Ville

Nouveau souffle pour le centre-ville de Digne-les-Bains

Digne-les-Bains est inscrite depuis 2018 dans le plan « Action Cœur de Ville » pour redynamiser son centre-ville. Dans cette optique, un manager de centre-ville a été recruté en février 2021. Il intervient auprès des porteurs de projets désirant s'implanter, en les aidant à trouver un point de vente approprié et en facilitant leurs démarches avec la municipalité.

Il organise aussi des actions individuelles et collectives en faveur des commerçants installés : appui à la rénovation énergétique, animations commerciales, relais d'information... Le manager de centre-ville effectue par ailleurs un travail de fond afin de dresser une cartographie de l'offre foncière et commerciale de la commune. ○

○ Tiers-lieux

Des structures qui boostent le développement du territoire



La Fabrique à entreprendre, l'Atelier 7.7 ou encore le Campus connecté : différents tiers-lieux ont été ouverts à Digne-les-Bains. Cette démarche a fait en 2021 l'objet d'une étude réalisée par la Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines (POPSU) qui a croisé les savoirs scientifiques et l'expertise opérationnelle pour comprendre les enjeux et évolutions associés aux villes et aux territoires. Ce travail de recherche a permis de conforter la stratégie de Provence Alpes Agglomération sur le déploiement des tiers-lieux au service de son développement économique, et d'identifier les difficultés auxquelles ces structures sont confrontées. ○

Living Lab

UN APPARTEMENT INTELLIGENT ADAPTÉ AUX SENIORS



Ce laboratoire vivant baptisé Atelier 7.7, a ouvert ses portes en septembre 2021, rue du Trélus à Digne-les-Bains. Il présente des innovations et technologies favorisant le maintien à domicile des personnes âgées.

Dans le cadre de sa stratégie Pleine Santé, Provence Alpes Agglomération a profité des financements du projet européen Clip E-Santé / Silver Economy pour créer sur son territoire un «Living Lab». Autrement dit, un «laboratoire vivant» destiné à améliorer la qualité de vie des seniors.

Cet espace de 80 m² a été aménagé comme un vrai appartement. On y trouve en effet une cuisine, un salon, une salle de bains... Autant de pièces équipées d'innovations et de technologies favorisant le maintien à domicile et le bien-être des personnes âgées.

Ces solutions ont été choisies en lien avec des ergothérapeutes et les structures du territoire œuvrant auprès des seniors, afin de coller au mieux à leurs besoins. Dans la cuisine, par exemple, la hauteur du plan de travail est ajustable, rendant tous les ustensiles posés dessus à portée de main des personnes en fauteuil roulant. La vaisselle se compose de couverts

antidérapants ainsi que de verres connectés. Côté salle de bains, la douche est amovible et donc plus maniable pour les aidants. Un grand séchoir permet aux seniors manquant de mobilité de se sécher sans serviette. Dans le salon, la télévision dispose d'un amplificateur de son et d'un fauteuil releveur permettant de se mettre debout ou de s'asseoir sans effort. Et ce n'est qu'un petit échantillon dans un panel bien fourni d'éléments, accessibles sur le plan financier, facilitant le quotidien de nos ainés.

Un lieu d'expérimentation et de formation

À partir de septembre 2021, l'Atelier 7.7 a été ouvert au public dans le cadre d'ateliers de prévention et d'expérimentation. Certains seniors ont ainsi pu tester les solutions de l'appartement adapté à l'occasion d'un projet de recherche, inclus dans le programme Clip E-Santé. Ces tests ont permis de les

associer à son élaboration et de recueillir leur avis sur les innovations présentées. Ils ont été réalisés en parallèle au Living Lab de Nice pour comparer les résultats de ces deux villes à la typologie différente. Les résultats permettront aux chercheurs de penser les technologies du futur en adéquation avec les attentes des usagers et les particularités de leur lieu d'habitation, urbain ou rural.

Au sein du Living Lab, les acteurs du territoire ont également organisé des formations.

Le CLIC (centre local d'information et de coordination gérontologique) a proposé aux seniors 10 séances pour apprendre à utiliser un ordinateur. Quand l'ADMR, réseau associatif de services à la personne, elle a assuré plusieurs formations dédiées aux aidants, en se servant des équipements de l'Atelier 7.7.

70 000 euros ont été nécessaires pour créer ce laboratoire vivant. 85 % du montant a été financé via le projet européen Clip E-Santé / Silver Economy et le reste par Provence Alpes Agglomération. ●

○ Maison Sport Santé

Labellisation décrochée !

Provence Alpes Agglomération a obtenu au printemps 2021 le label «Maison Sport Santé» grâce à son projet de sport santé impulsé avec la Maison de santé pluridisciplinaire de Digne-les-Bains, le Centre médico-sportif départemental, le Comité départemental olympique sportif des Alpes-de-Haute-Provence, la Régie des Thermes et la Ville de Digne-les-Bains.

Le but de cette démarche est de structurer et développer une offre d'activités physiques adaptées à destination des personnes les plus éloignées du sport et des patients pour lesquels la pratique d'activité physique adaptée est prescrite par le médecin. Ses premiers programmes et ses actions, financés via le programme PROSOL SENIOR, s'adressent pour le moment au bassin dignois mais, à terme, son périmètre s'étendra à tout le territoire. Dans le département, seules deux autres collectivités, Castellane et Gréoux-les-Bains, détiennent aussi ce label.

Quelques chiffres sur la Maison Sport Santé



88 personnes inscrites en 2021



18 médecins prescripteurs



191 consultations



3 sessions de trois mois organisées dans le cadre du programme «Retour au sport»

○ Spa thermal

Dernière ligne droite avant l'ouverture



Le chantier des thermes de Digne-les-Bains a essayé un nouveau retard en 2021 en raison de la crise sanitaire. Son ouverture, initialement prévue en décembre 2020 puis repoussée à l'été 2021, a encore été décalée au mois de février 2022. Cette année 2021 a donc été pleinement consacrée à la poursuite des travaux. La structure a été achevée tout comme l'ensemble des espaces intérieurs: bassins, hammam, sauna, vestiaires, etc.

Ce qui a permis le démarrage des prestations de décoration pour donner de l'âme à l'établissement ainsi que l'acquisition d'équipements, auxquels le personnel a pu commencer à être formé. Pour rappel, le coût de cette opération s'élève à 6 305 987 euros. Elle bénéficie du soutien financier de l'État (1,26 million d'euros), de la Région Paca (785 000 euros) et du Département des Alpes-de-Haute-Provence (410 000 euros).

○ Salon Domotique et Santé

Une édition réussie malgré la crise

La 3^e édition du Salon Domotique et Santé a eu lieu le 2 décembre 2021, au Palais des congrès de Digne-les-Bains. Organisée par le lycée Pierre-Gilles de Gennes et Provence Alpes Agglomération, elle a attiré 600 visiteurs, malgré le contexte de crise sanitaire. L'occasion pour eux de découvrir les dernières technologies en matière de

domotique présentées par diverses entreprises et startups. Outre les fabricants, les 26 stands ont également été tenus par des professionnels du médico-social, des associations et des institutions. La journée a été rythmée par diverses animations, ateliers et une table-ronde. Elle s'est prolongée par une soirée sur le thème de «L'innovation au cœur des

territoires au service des seniors», ponctuée de deux tables-rondes et de la remise des prix du concours national étudiant «Domosanté 2021», remporté par l'école des Métiers de l'énergie Paul-Louis Merlin de Saint-Martin. Le salon a été organisé dans le cadre du regroupement des projets européens Prosol Senior et Clip E-Santé.



PROGRAMMES EUROPÉENS



Atelier de transformation de légumineuses
Les Mées – GAL Durance Provence



Brasserie de l'Aubrée – Selonnet
GAL Dignois

Programme LEADER

1,4 MILLION D'EUROS SUPPLÉMENTAIRES POUR LES PROJETS RURAUX

Ce dispositif de l'Union européenne en faveur du développement économique rural a été prolongé jusqu'en 2023 en raison de la crise sanitaire. Les acteurs locaux, qui l'animent et le gèrent, ont obtenu une enveloppe complémentaire afin de le poursuivre.

Bien qu'octroyant des fonds européens, le programme LEADER a la particularité d'être confié aux acteurs publics et privés locaux, investis au sein des Groupes d'action locale (GAL). Provence Alpes Agglomération en porte deux (GAL Dignois et GAL Durance Provence) qui disposent d'un fonctionnement indépendant avec des stratégies et des enveloppes financières spécifiques. Chacun a été doté de 700 000 euros pour couvrir la période 2021-2023, la programmation initiale (2014-2020) ayant été prolongée à cause de la crise sanitaire. Un coup de pouce important dont le GAL dignois va notamment se servir pour flétrir des financements visant à aider la relance des activités sportives et culturelles dans un contexte de crise sanitaire, et stimuler les démarches de cohésion sociale ainsi que l'émergence d'instances participatives sur son territoire.

Le magasin de producteurs de Montclar s'agrandit

Cette structure permet depuis 30 ans à une trentaine d'agriculteurs du pays de Seyne et de la vallée de l'Ubaye de faire découvrir leurs produits du terroir et leur savoir-faire. Une extension y a été aménagée grâce au fonds LEADER. Ce dernier a aussi financé l'achat de plusieurs équipements : banques réfrigérées, étagères, caisse enregistreuse, matériel de vente. Montant accordé : 45 738 € (dont 27 443 € de FEADER et 18 295 € de la Région Paca).

Une filière éco-matériaux pour le Pays Dignois

La coopérative Energ'éthique 04 porte le projet de

structurer une filière éco-matériaux dans le Pays dignois afin de favoriser l'éco-rénovation. Elle a bénéficié d'une aide du programme LEADER pour financer la communication, l'achat de matériel et le temps de travail de salariés pour l'organisation de rencontres entre professionnels et de chantiers de démonstration. Montant accordé : 21 404 € (dont 12 842 € de FEADER et 8 562 € de la Région Paca).

Un coworking à Malijai

Sur la zone d'activité du prieuré de Malijai, Cowork'ind s'étend sur 200 m² et deux niveaux. Cet espace de travail partagé propose aux entrepreneurs locaux la location de bureaux et la mise à disposition de salles de réunion connectées et de lieux de stockage.

La SARL Immobilière solaire industrielle a profité du fonds LEADER pour concrétiser cette structure,

réaliser des travaux de second œuvre, équiper les divers espaces de bureautique et de détente, et recruter un chargé de communication.

Montant accordé : 74 173 € (dont 44 504 € de FEADER et 29 669 € de la Région Paca).

Une ressourcerie culturelle à Château-Arnoux

Spécialisée dans la confection de décors éphémères pour les spectacles et événements, l'entreprise ABCMP (« Kellook » sous son appellation commerciale) a souhaité mettre en place une ressourcerie culturelle à Château-Arnoux-Saint-Auban afin de s'intégrer dans une logique d'économie circulaire.

Le programme LEADER a subventionné l'achat de différents matériels (centre d'usinage 3D à commande numérique, machines à bois, caisses de conditionnement, poêle brûle-tout) et la création du site internet de la structure.

Montant accordé : 75 000 € (dont 45 000 € de FEADER et 30 000 € de la Région Paca).

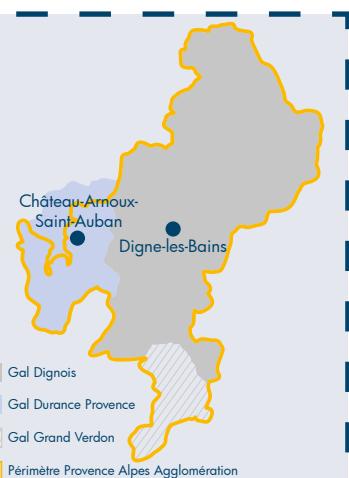
Quelques chiffres clés 2021

Programme LEADER Provence Alpes Agglomération

Abondement: + 2,16 M€ d'aides publiques sur l'ensemble des deux GAL soit un total de près **10 M€** sur la programmation.

GAL Durance Provence
1,4 M€ de fonds programmés
52 porteurs de projets accompagnés

GAL Dignois
1 M€ de fonds programmés
63 porteurs de projets accompagnés





○ Programmations ÉVALUER POUR MIEUX REPOSTULER

Plusieurs programmes européens se sont achevés – ou auraient dû s'achever – en 2020. Si certains ont été prolongés en raison de la crise sanitaire, Provence Alpes Agglomération a néanmoins lancé leur évaluation afin d'en tirer les leçons avant d'y repostuler.

Provence Alpes Agglomération a initié en 2021 l'évaluation des résultats des différents programmes européens dont elle a bénéficié ces dernières années. Un travail très détaillé, effectué en interne par une chargée de mission, ce qui est assez rare pour être souligné. Il se révèle qui plus est déterminant pour préparer les prochaines programmations. Pour le programme Espaces Valléens,

l'évaluation de la génération 2014-2020 a mis en lumière la réalisation des projets en accord avec les enjeux identifiés et la bonne consommation des crédits combinés de l'Europe, de l'Etat et de la Région Paca. 32 projets de valorisation des patrimoines naturels et culturels et de diversification touristique ont ainsi profité de 2,9 millions d'euros de cofinancements publics.

Concernant les évaluations des programmes LEADER et ALCOTRA, tous deux couvrant aussi la période 2014-2020, elles ont été amorcées en 2021 mais seront validées et présentées courant 2022. Pour le premier, cette évaluation permettra de préparer la future programmation 2023-2027 autour d'un nouveau périmètre de projet cohérent avec les stratégies communautaires actuelles. Pour le second, elle posera les pistes d'orientation de la programmation 2021-2027 selon des axes identifiés et à prioriser par l'agglomération : économie circulaire, tourisme durable, pleine santé... ○

○ Partenariats institutionnels

DÉPARTEMENT, RÉGION ET ÉTAT AUX CÔTÉS DU TERRITOIRE

L'année 2021 a vu des avancées importantes pour Provence Alpes Agglomération en termes de contractualisation avec ses partenaires institutionnels. Grâce à cela, plusieurs millions d'euros seront débloqués dans les années à venir pour financer des projets de développement du territoire.

Provence Alpes Agglomération a prolongé ou entamé de nouvelles contractualisations en 2021 avec trois de ses partenaires institutionnels historiques. En février, le bilan à mi-parcours du contrat régional d'équilibre territorial a permis de conserver l'ensemble des 3,2 millions d'euros attribués par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre de ce programme s'établissant jusqu'en

2022. Ils serviront à cofinancer 17 projets relatifs à l'écomobilité, au tourisme durable, à l'aménagement urbain et à la préservation du patrimoine.

En juillet, PAA a signé un contrat de ruralité, de relance et de transition écologique avec l'Etat. Portant sur la période 2021-2026, il est structuré autour de quatre axes : transitions écologique et énergétique, solidarités territoriales,

tourisme durable et attractivité économique. Il facilitera l'accompagnement et le financement, notamment via le Plan de relance national du gouvernement, d'une cinquantaine de projets choisis et priorisés par l'agglomération et ses communes.

Enfin, en octobre, a été voté le Contrat départemental de solidarité territoriale 2021-2023. 3,4 millions d'euros de financements du Département des Alpes-de-Haute-Provence soutiendront ainsi les projets d'aménagement territorial et de préservation de la ressource en eau. ○



Unesco Géoparc

Une nouvelle charte pour des partenariats plus efficaces

Jusqu'en 2021, l'Unesco Géoparc de Haute-Provence comptait 130 partenaires : hébergeurs, restaurateurs, artisans et producteurs, professionnels des activités de pleine nature, animateurs d'associations ou gestionnaires de musée. Tous sont mis par l'envie de travailler ensemble pour faire vivre les patrimoines du territoire, dans le respect de l'environnement.

Afin d'y parvenir encore mieux et d'animer ce réseau, le Géoparc a redéfini ses partenariats avec deux niveaux possibles: «*relais d'information*» et «*Géopartenaires*». Pour devenir Géopartenaire, il faut signer une charte d'engagements partagés portant sur des critères de développement durable. 18 conventions ont été signées en octobre 2021. ○

Musée Promenade :

une année encore impactée par la crise

En raison des restrictions sanitaires, l'ouverture du Musée-Promenade a été reportée au 19 mai 2021. L'instauration du pass sanitaire a entraîné l'annulation de nombreuses visites durant l'été. Il n'a ainsi reçu que 13 299 visiteurs (-6% par rapport à 2020) qui ont pu (re)découvrir des initiatives mises en place en 2020 et reconduites,

comme les expositions en plein air sur le sentier des cairns et de l'eau. La Maison des remparts a présenté une nouvelle exposition sur le thème des minéraux et des photographies de grands paysages du Géoparc. Deux nocturnes ont été organisées en juillet et août, avec des animations spécifiques, attirant une centaine de personnes au total. ○

Et aussi en 2021 au Musée Promenade

- Lancement des travaux de requalification sur le sentier des cairns, le sentier de l'eau et le cheminement du Jardin des papillons.
- Nouvelles plantations dans le Jardin des Papillons dans le cadre du projet « Soutien des populations de lépidoptères du Géoparc ».

Pleine nature, une année 2021 riche en événements

- Élection du VTT de l'année avec Vélo vert magazine – 22 au 28 mars
- Inauguration de la via ferrata, qui a attiré 8 000 personnes sur l'année – 22 mai
- Le Col du Corobin réservé aux vélos. Une cinquantaine de cyclistes en ont profité – 23 juillet
- 17^e édition de la fête de la randonnée : 41 itinéraires proposés, 400 participants – 25 et 26 septembre
- Inauguration du Col de Fontbelle – 2 octobre

Adhésion à la marque GEOfood

L'Unesco Géoparc a adhéré en 2021 à la marque GEOfood. Crée en 2015 à l'initiative du Géoparc Magma de Norvège, elle vise à promouvoir et à renforcer la relation entre le patrimoine géologique d'un site et les traditions alimentaires locales. Elle est décernée aux restaurants et produits qui respectent les normes imposées par la marque: au moins 50% d'ingrédients et ressources produits localement. 31 Unesco Géoparcs dans le monde font partie de ce réseau, avec plus de 70 produits et restaurants certifiés. ○

25 Géotours et des accueils presse pour valoriser le territoire

25 Géotours, visites guidées du patrimoine du territoire, ont été proposés en 2021 autour de 7 itinéraires qui ont permis aux visiteurs d'arpenter tous les recoins du Géoparc. Les actions de presse ont aussi été nombreuses en 2021 : sept tournages (pour France Télévision, Arte, TV5 Monde et RMC Découverte) et de nombreux articles de presse ont été diffusés. Un groupe d'influenceurs a également été accueilli. Toutes ces actions se sont faites en partenariats avec les Offices de tourisme du territoire. ○



Espace Valléen
EN ROUTE
POUR SIX ANS DE PLUS !

À près le succès du programme Espace Valléen 2015-2020, le commissariat de massif ainsi que les régions SUD Paca et Auvergne-Rhône-Alpes l'ont renouvelé pour la période 2022-2027. Convaincue de l'intérêt de ce dispositif pour le financement d'opérations touristiques qui valorisent son patrimoine naturel et culturel, Provence Alpes Agglomération a répondu à l'appel à candidatures et a été retenue en octobre 2021. Sur le territoire baptisé « Espace Valléen Terre

d'Émotions Pures », des opérations seront soutenues sur 3 axes: diversifier et adapter l'offre aux nouveaux enjeux du tourisme durable; valoriser les atouts naturels et culturels du territoire et faire vivre des expériences; et enfin, optimiser l'ingénierie touristique et favoriser l'intelligence collective. Le comité de pilotage fera évoluer le plan d'actions et les opérations à réaliser. Ce programme est cofinancé par l'Union européenne via le FEDER, l'État et la Région. ○

Le Col de Fontbelle se refait une beauté

Des travaux de requalification ont été menés sur le col de Fontbelle grâce au programme Espace Valléen Aqua Terra 2014-2020. Les espaces d'accueil et d'information ont été requalifiés, le stationnement réorganisé et l'accessibilité optimisée. Un sentier de découverte a été aménagé, avec deux aires de découverte, des pupitres d'interprétation du Géoparc et des silhouettes d'animaux. L'aménagement a été inauguré le 2 octobre 2021, dans le cadre du festival Inventerre.

Gîtes Retrouvance

Une nouvelle page se profile

L'agglomération a repris en 2021 la gestion des gîtes du Serre, à Auzet, et du Bois de Gonin, à Barles. Ils avaient été créés par l'ONF en 2018 pour y proposer des séjours Retrouvance qui ne sont plus commercialisés. Cette reprise permet de faire perdurer les parcours. Décision a aussi été prise de faire labelliser les deux établissements « Gîtes de France » afin d'améliorer leur visibilité et leur fréquentation. ○

Soutien aux stations et territoires de montagne

Aux côtés des trois stations de ski de son territoire, Provence Alpes Agglomération a porté, de 2017 à 2020, le contrat « Stations de demain » lancé par la Région SUD Paca pour accompagner les investissements des stations de montagne. En 2021, la Région a réalisé une étude sur le devenir économique, juridique et climatique des stations des Alpes du Sud dont les résultats conditionneront les futures aides régionales du nouveau « Contrat Stations 2030 » lancé en décembre 2021. Parallèlement, l'État a amorcé un plan « Avenir Montagnes » dont l'objectif est d'accompagner ces territoires vers une offre touristique résiliente et durable, adaptée aux spécificités de chaque massif. L'agglomération bénéficiera d'aides financières pour ses projets d'investissement et de moyens humains, puisque sa candidature à la mesure « Avenir Montagnes Ingénierie » (portée par le Département avec les communautés de communes CCAPV et CCVUSP) a été retenue. ○

Et aussi

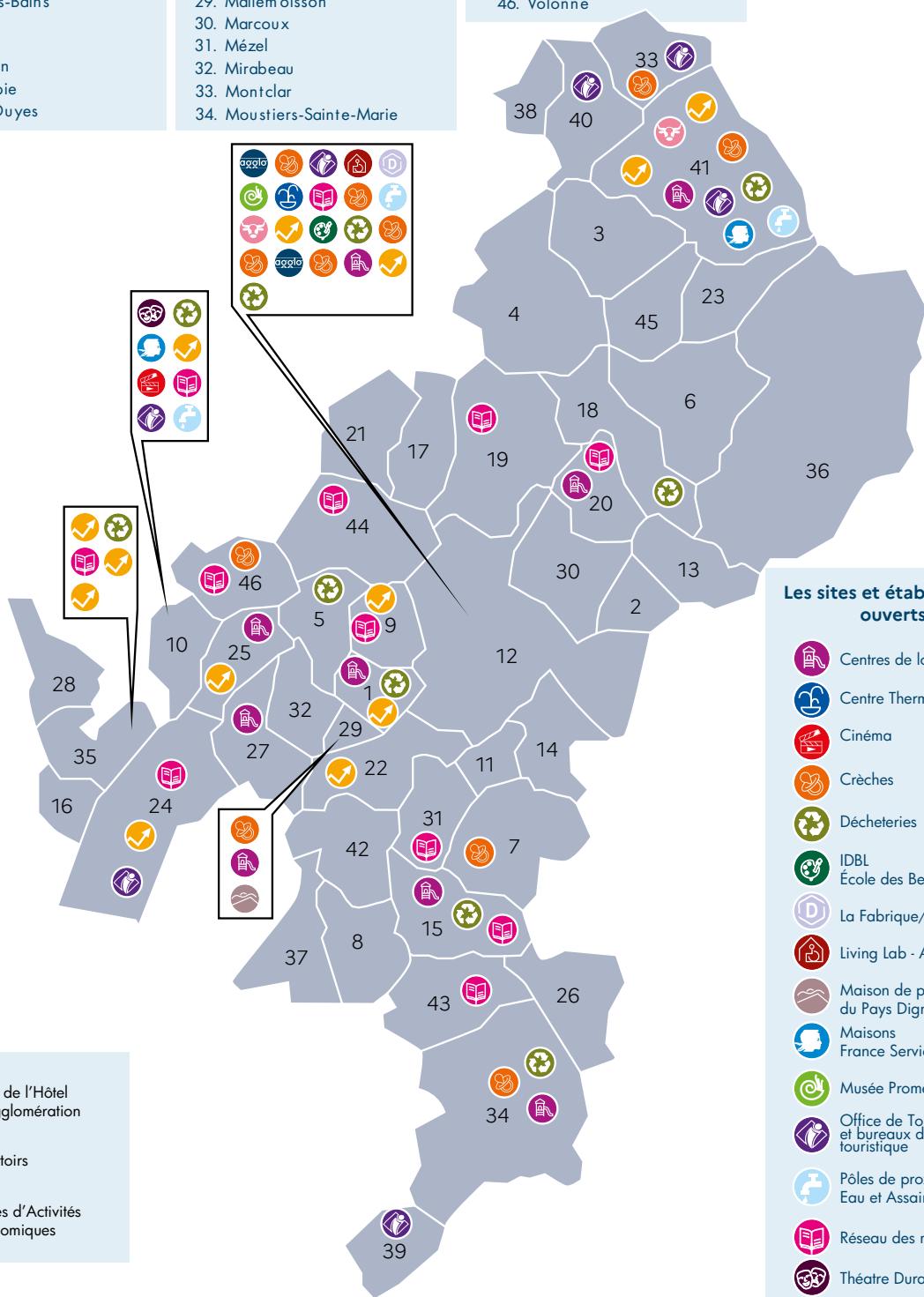
- Signature d'une convention 2021-2023 avec l'Office de tourisme

CARTE DES SITES ET ETABLISSEMENTS DE PROVENCE ALPES AGGLOMERATION

1. Aiglun
2. Archail
3. Auzet
4. Barles
5. Barras
6. Beaujeu
7. Beynes
8. Bras-d'Asse
9. Chaptierier
10. Château-Arnoux-Saint-Auban
11. Châteauredon
12. Digne-les-Bains
13. Draix
14. Entrages
15. Estoublon
16. Ganagobie
17. Hautes-Duyes

18. LaJavie
19. La Robine-sur-Galabre
20. Le Brusquet
21. Le Castellard-Mélan
22. Le Chaffaut-Saint-Jurson
23. Le Vernet
24. Les Mées
25. L'Escale
26. Majastres
27. Malijai
28. Mallefougasse-Augès
29. Mallemoisson
30. Marcoux
31. Mézel
32. Mirabeau
33. Montclar
34. Moustiers-Sainte-Marie

35. Peyruis
36. Prads-Haute-Bléone
37. Saint-Julien-d'Asse
38. Saint-Martin-les-Seynes
39. Sainte-Croix-du-Verdon
40. Selonnet
41. Seyne-les-Alpes
42. Saint-Jeanne
43. Saint-Jurs
44. Thoard
45. Verdaches
46. Volonne



Accueils de loisirs- ACM

Provence Alpes Agglomération compte sept Accueils collectifs de mineurs (ACM) qui sont des lieux éducatifs de détente et de découverte. Elle en gère deux (Le Brusquet et Malijai), les cinq autres étant gérés par l'IFAC (Institut de formation, d'animation et de conseil), sous délégation de service public.

- ACM La Sympathie à Digne-les-Bains
- ACM de Moustiers-Sainte-Marie
- ACM d'Aiglun
- ACM d'Estoublon
- ACM du Brusquet « Les Pitchouns »
- ACM de Malijai « Les Chardons bleus »
- ACM de l'Escale

Cinéma – Le Cinématographe

Ce complexe cinématographique, situé à Château-Arnoux-Saint-Auban, est géré par l'Association de gestion du Cinématographe (AGC) sur le principe de la délégation de service public. Classé Art et Essai, il est labellisé Jeune Public, Recherche et Découverte et Patrimoine. Il travaille en partenariat avec un réseau d'acteurs culturels et sociaux de proximité.

*Centre Culturel Simone Signoret,
avenue Jean Moulin,
04160 Château-Arnoux-Saint-Auban
Tél. : 04 92 64 41 24*

Déchèteries

Provence Alpes Agglomération gère et met à la disposition des particuliers et/ou professionnels un réseau de huit déchèteries ainsi qu'une aire de dépôt :

- Déchèterie de Digne-les-Bains – Les Isnards
- Déchèterie et plateforme de compostage de la Colette
- Déchèterie de Château-Arnoux Saint-Auban
- Déchèterie de Peyruis
- Déchèterie de Seyne-les-Alpes
- Déchèterie de Barres
- Déchèterie de La Javie
- Déchèterie de Moustiers-Sainte-Marie
- Aire de dépôt d'Estoublon

École d'art intercommunale IDBL

Située à Digne-les-Bains, l'école d'art IDBL est un établissement public d'enseignement artistique. Elle dispense son enseignement en direction de tous les publics (enfants, adolescents et adultes), sans condition préalable, et propose également une formation post bac à plein temps de préparation aux concours d'entrée des établissements supérieurs d'enseignement artistique.

*24 avenue Saint-Véran,
04000 Digne-les-Bains
Tél. : 04 92 31 34 59*

Espaces France Services

Ces structures sont des guichets uniques en matière d'accès aux services publics, de conseils et d'accompagnement. On en compte deux sur le territoire :

- Espace France Services de la Vallée de la Blanche, à Seyne-les-Alpes
- Espace France Services du Val de Durance, à Château-Arnoux-Saint-Auban

Médiathèques

Les bibliothèques et médiathèques du territoire de Provence Alpes Agglomération mettent à disposition de tous les publics plus de 250000 documents, ainsi qu'une offre numérique. Elles proposent également un large panel d'animations ouvertes gratuitement au grand public.

- Têtes de réseau directement gérées par Provence Alpes Agglomération: médiathèque François-Mitterrand à Digne-les-Bains, médiathèque Louis-Joseph à Château-Arnoux-Saint-Auban, médiathèque des Mées.
- Bibliothèques municipales et associatives intégrées au réseau de lecture publique de PAA : Champtiercier, Estoublon, La Robine-sur-Galabre, Le Brusquet, Le Chaffaut-Saint-Jurson, Mallemoisson, Mezel, Peyruis, Saint-Jurs, Thoard et Volonne.

Structures de la petite enfance

Provence Alpes Agglomération assure la gestion directe des structures intercommunales et travaille en partenariat avec les structures associatives, qu'elle subventionne. Elle compte neuf crèches et une halte-garderie (en gestion intercommunale ou associative), un relais petite enfance (RPE) et un Lieu d'accueil enfants-parents.

- Les cinq structures d'accueil en gestion intercommunale :
 - Crèche Intercommunale de Digne-les-Bains « Les premiers Pas » : 49 berceaux
 - Halte-Garderie Intercommunale de Digne-les-Bains « Le P'Tit Jardin » : 15 berceaux
 - Micro-Crèche Intercommunale de Beynes « Bédunia » : 10 berceaux
 - Crèche Intercommunale de Moustiers-Sainte-Marie « Les petits santons » : 15 à 20 berceaux
 - Crèche Intercommunale de Mallemoisson « Les Gar'nement » : 30 berceaux
- Les cinq structures d'accueil en gestion associative :
 - Crèche Associative de Digne-les-Bains « Le jardin Enchanté » : 20 berceaux
 - Crèche Associative de Digne-les-Bains « La Maisonnée » : 18 berceaux
 - Crèche Associative de Seyne-les-Alpes « La Ruche » : 18 berceaux
 - Crèche Associative de Montclar « Les P'tits loups » : 10 berceaux
 - Crèche Associative de Volonne « Les canaillois » : 19 berceaux

CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET BUREAU EN PLACE AU 1^{ER} JANVIER 2021

Le Bureau est composé de 19 membres : la Présidente, 15 vice-présidents et 3 conseillers communautaires, élus par le conseil communautaire le 15 juillet 2020 (*18 membres en fonction suite à une démission en 2021*).



Patricia GRANET-BRUNELLO

Présidente de
Provence-Alpes Agglomération

MAIRE DE DIGNE-LES-BAINS



Carole TOUSSAINT

1^{er} vice-présidente déléguée aux
relations avec les communes

Maire d'Estoublon



René VILLARD

Vice-président délégué
aux déchets

Maire de Château-Arnoux-Saint-Auban



Gérard PAUL

Vice-président délégué
à l'habitat et à l'urbanisme
Maire des Mées



Sandrine COSSERAT

Vice-présidente déléguée à la
transition écologique et citoyenne
et aux gens du voyage
Maire de Volonne



Gilbert REINAUDO

Vice-président délégué
aux ressources humaines
Maire du Brusquet



Marc BONDIL

Vice-président délégué aux
finances et contrôle de gestion
Maire de Moustiers Sainte-Marie



Benoît CAZERES

Vice-président délégué à
la GEMAPI et au réseau pluvial
Maire de Selonnet



Georges PEREIRA

Vice-président délégué à la mobilité
et aux politiques de la ville
Conseiller municipal
à Digne-les-Bains



Denis BAILLE

Vice-président délégué à
l'eau et à l'assainissement
Maire de Thoard



Claude FIAERT

Vice-président délégué
au développement culturel
et à la communication
Maire de L'Escale



Bruno ACCIAÏ

Vice-président délégué à
l'agroalimentaire et à la ruralité
Maire de La Robine-sur-Galabre



Nathalie ESCLAPEZ

Vice-présidente déléguée aux
activités de pleine nature
Adjointe au maire de Seyne



Patrick VIVOS

Vice-prés. délégué au développement
de l'accès aux ressources numériques
et aux services publics
Maire de Peyruis



Bernard TEYSSIER

Vice-président délégué à
l'attractivité touristique
Conseiller municipal
à Digne-les-Bains



Sonia FONTAINE

Conseillère communautaire
déléguée à l'action sociale et
à la petite enfance
Maire de Malijai



Francis KUHN

Conseiller communautaire délégué
au territoire de pleine santé
1^{er} adjoint au maire
de Digne-les-Bains



Claude SEGOND

Conseiller communautaire
délégué aux travaux
Maire de Mézel

ARCHAIL



Delphine ISOARDI
Conseillère communautaire
Conseillère municipale

AIGLUN



MICHEL AUDRAN
Conseiller communautaire
Maire

AUZET



Christian ISOARD
Conseiller communautaire
Maire

BARLES



Marc JOUVES
Conseiller communautaire
Conseiller municipal

BARRAS



Rémy GRAVIÈRE
Conseiller communautaire
Maire

CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN



Gérard BENOÎT
Conseiller communautaire
Adjoint au Maire



Philippe BERTRAND
Conseiller communautaire
Conseiller municipal



Laura LAQUET
Conseillère communautaire
Conseillère municipale

BEAUJEU



Florent CROZALS
Conseiller communautaire
Conseiller municipal

BEYNES



Sylvain FLORES
Conseiller communautaire
Maire

BRAS D'ASSE



Gilles PAUL
Conseiller communautaire
Maire

CHAMPTERCIER



Antoine ARÉNA
Conseiller communautaire
Maire

CHÂTEAUREDON



Brigitte COCHET
Conseillère communautaire
Conseillère municipale

DRAIX



Chrystelle POSTEL
Conseillère communautaire
Conseillère municipale

ENTRAGES



Marie-José MAGAUD
Conseillère communautaire
Maire

GANAGOBIE



Sylvie BELMONTE
Conseillère communautaire
Maire

LA JAVIE



Éric Auzet
Conseiller communautaire
Maire

LES HAUTES-DUYES



Italo ZANARTU
Conseiller communautaire
Maire

LES ÉLUS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DIGNE-LES-BAINS



Céline OGGÉRO-BAKRI
Conseillère communautaire
Adjointe au maire



Michel BLANC
Conseiller communautaire
Adjoint au maire



Mireille ISNARD
Conseillère communautaire
Conseillère municipale



Laurence ISNARD-AUBERT
Conseillère communautaire
Adjointe au maire



Damien MOULARD
Conseiller communautaire
Adjoint au maire



Mireille PARIS
Conseillère communautaire
Conseillère municipale



Bernard PIERI
Conseiller communautaire
Adjoint au maire



Pierre SANCHEZ
Conseiller communautaire
Adjoint au maire



Éliane TEYSSIER
Conseillère communautaire
Conseillère municipale



Martine THIÉBLEMONT
Conseillère communautaire
Adjointe au maire



Nadine VOLLAIRE
Conseillère communautaire
Adjointe au maire



Marie-Anne BAUDOU-MAUREL
Conseillère communautaire
Conseillère municipale



Pierre CATILLON
Conseiller communautaire
Conseiller municipal



Gilles CHALVET
Conseiller communautaire
Conseiller municipal



France GALLY
Conseillère communautaire
Conseillère municipale



Nathalie MAGAUD
Conseillère communautaire
Conseillère municipale



Patrice REYNAUD
Conseiller communautaire
Conseiller municipal

LES MÉES



Nicolas TRABUC
Conseiller communautaire
1^{er} adjoint au maire



Max EYMARD
Conseiller communautaire
Conseiller municipal



Brigitte PROUST
Conseillère communautaire
Conseillère municipale



Marie-José FIGUIERE
Conseillère communautaire
Adjointe au maire

LE CASTEL-LARD-MÉLAN



Chantal BARDIN
Conseillère communautaire
Maire

LE CHAFFAUT-SAINT-JURSON



Claude ESTIENNE
Conseiller communautaire
Maire

LE VERNET



François BALIQUE
Conseiller communautaire
Maire

MAJASTRES



Jean SEVENIER
Conseiller communautaire
Maire

MALIJAI



Gilles GONÇALVES
Conseiller communautaire
Conseiller municipal

MALLEFOUGASSE



Jean-Paul DEORSOLA
Conseiller communautaire
Maire

MALLEMOISSON



Jean-Paul COMTE
Conseiller communautaire
Maire

MARCOUX



Christian BOYER
Conseiller communautaire
Maire

MIRABEAU



Hugo DECROIX
Conseiller communautaire
Maire

MONTCLAR



Béatrice SAVORNIN
Conseillère communautaire
Maire

PEYRUIS



Nadia CHABAL-CALVI
Conseillère communautaire
Conseillère municipale

SAINTE-CROIX-DU-VERDON



Simone POURCEL
Conseillère communautaire
Conseillère municipale

PRADS-HAUTE-BLÉONE



Françoise BASSET
Conseillère communautaire
Maire

SAINTE-JEANNET



Jacqueline PIERRISNARD
Conseillère communautaire
Maire

SAINTE-JURS



Danielle URQUIZAR
Conseillère communautaire
Maire

SAINT-JULIEN-D'ASSE



Jean-Marie BOURJAC
Conseiller communautaire
Maire

SAINT-MARTIN-LES-SEYNE



Chideric REBOUL
Conseiller communautaire
Maire

VERDACHES



Guy AUZET
Conseiller communautaire
Maire

VOLONNE



Emmanuel MULLER
Conseiller communautaire
Adjoint au maire

L'instance décisionnelle

Par ses délibérations, le conseil communautaire règle les affaires qui sont de la compétence de Provence Alpes Agglomération. 80 conseillers représentants les communes membres débattent en son sein, décident de ses grandes orientations et actions, votent son budget annuel. Chaque commune dispose d'un nombre défini de sièges en fonction de sa population. Quatre

réunions du conseil communautaire ont eu lieu en 2021, dont une en effectif restreint le 23 novembre.

Les conseillers élisent le président de l'agglomération et le bureau communautaire. Ce dernier comprend 18 membres dont la présidente, 15 vice-présidents et deux conseillers délégués. Le bureau a un rôle préparatoire et consultatif. Il examine les propositions

faites en commissions et met en œuvre les décisions.

C'est également un lieu de débat entre ses membres qui préparent et définissent les objectifs et les modalités d'action de la politique communautaire.

Le bureau se tient tous les quinze jours pour débattre sur les dossiers ensuite présentés en conseil communautaire. 17 réunions ont eu lieu en 2021. ☐



○ Les commissions Forces de proposition

En 2021, Provence Alpes Agglomération compte 6 commissions permanentes qui représentent autant de lieux de débat et de proposition. Chacune est structurée autour d'une thématique définie et a un rôle consultatif. À ce titre, elles émettent des avis sur les différents projets de délibération relevant de leurs compétences. Chaque commission est constituée de 15 délégués élus par le conseil communautaire. La présidente en est membre de droit.

Les six commissions :

- commission finances ;
- commission économie ;
- commission tourisme ;
- commission environnement et transition énergétique ;
- commission évolution des compétences ;
- commission aménagement de l'espace. ☐

○ Conférence des maires Lieu privilégié d'échanges

En plus du conseil communautaire et du bureau, il existe au sein de Provence Alpes Agglomération une conférence des maires chargée d'étudier et de se prononcer sur les grandes orientations stratégiques du territoire.

Elle se compose de la présidente, des membres du bureau et des maires des communes membres.

Chaque commune y dispose d'un siège à minima, quel que soit son poids démographique. Son rôle est consultatif mais elle permet aux communes membres et à l'ensemble de leurs élus d'être associés aux projets et enjeux du territoire. La conférence des maires est réunie autant de fois que nécessaire et au moins deux fois par an.

En 2021, 7 réunions ont été organisées. ☐

○ Annulation des élections à Digne-les-Bains Une fin d'année en formation restreinte

Suite à l'annulation de l'élection municipale 2020 de Digne-les-Bains par le Conseil d'État, le conseil communautaire a été privé de ses 21 conseillers dignois à partir du 20 octobre 2021 et jusqu'à la fin de l'année.

À partir de cette date, le conseil communautaire ne s'est prononcé que sur les affaires courantes ou à caractère d'urgence, afin d'assurer la continuité du service public. Pendant toute cette période, la présidence a été assurée par la 1^{ère} vice-présidente, Carole Toussaint. ☐



L'ORGANIGRAMME DES SERVICES DE PROVENCE ALPES AGGLOMERATION AU 31 AOÛT 2022



Patricia Granet-Brunello
Présidente de l'Agglomération
Provence Alpes



Pascal Hubert
Directeur Général des Services

PÔLE OPÉRATIONNEL



Luc Seznec (DGA)
Secrétariat du pôle

DÉCHETS



Yannick Baldo

COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES



Jérôme Bertocchi



Philippe Audin



Mickaël Joseph

DÉCHETERIES



Nicolas Rigal

PÔLE ÉTUDES DÉCHETS



Yannick Baldo

TRANSPORTS



Stéphane Mercolino

TRAVAUX NEUFS BÂTIMENTS



Marie-Emmanuelle Faroux

VOIRIE, ÉCLAIRAGE PUBLIC, GÉMAPI, EAUX PLUVIALES



Philippe Bregard

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE



Patrice Giraud

ESPACES NATURELS ACTIVITÉS PLEINE NATURE



Mathieu Vincent

BÂTIMENTS-VOIRIE, ESPACES NATURELS



Bruno Roux

ESPACES NATURELS



Philippe Baro

INFORMATIQUE



Fabien Antoniol

PÔLE VIE TERRITORIALE



Jean-Marc Gillet (DGA)

POLITIQUE DE LA VILLE, GENS DU VOYAGE



Marie Laure Kergadallan

PETITE ENFANCE



Viviane FAVIER

CRÈCHE LES PREMIERS PAS, P'TIT JARDIN



Fanny Lebrun

CRÈCHE LES GARNEMENTS



Stéphanie Le Gac

CRÈCHE BÉDUNIA



Cécile Berenguier

CLSPD



Caroline Deries

MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC



Jean-Marc Gillet

CRÈCHE LES PETITS SANTONS



Catherine Esposito

RELAI D'ASSISTANT MATERNEL (RAM)



Lauren Bonebeau

PÔLE AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE



Elsa Crepon

INGÉNIERIE TERRITORIALE



Alexandre Nevière

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE



Renaud Rouquette

TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Nicolas Maurel

TOURISME



Jérémie Subias

GÉOPARC/MUSÉE PROMENADE



Jean-Simon Pages

ABATTOIRS



Mireille Flandrin

PÔLE FONCTIONNEL	ADMINISTRATION GÉNÉRALE  Audrey Zimmer	FINANCES – COMMANDE PUBLIQUE – PATRIMOINE  Mireille Espitallier	COMMUNICATION  Youssef Kicher
	RESSOURCES HUMAINES  Sabrina Egger		
PÔLE EAU ASSAINISSEMENT  Christophe Bouchot	HAUTE-PROVENCE VERDON  Mathieu Bichat	VAL DURANCE  Jean Luc Tarasse	 Sébastien Butin
	PURE ALPES  Christophe Bouchot	PLANIFICATION  Christèle Roché	 Franck Ghisalberti
PÔLE CULTUREL	ECOLE DES BEAUX-ARTS IDBL  Emeline Eudes	MÉDIATHÈQUES  Charlie-Camille Flores	

TERRE D'ÉMOTIONS PURES

provence
alpes agglo

LE PLUS GRAND TERRITOIRE VTT DE FRANCE !

1 700 KM DE SENTIERS BALISÉS

150 ITINÉRAIRES DE RANDONNÉE PÉDESTRE

100 PARCOURS VTT



UNESCO
GÉOPARC
HAUTE
PROVENCE



www.provencealpesagglo.fr